

**Propulser
le progrès**

**Bilan de
développement
durable 2021**



Table des matières

01 - Notre Entreprise

Mot de la direction
Notre modèle d'affaires
Approche ESG et matérialité
Nos cibles
Innovation et recherche
Reconnaisances ESG
Associations et certifications

02 - Environnement

Émissions de gaz à effet de serre
Consommation d'énergie
Consommation d'eau
Produits écoconçus
Approvisionnement responsables
Matières résiduelles
Biodiversité

03 - Social

Villes et communautés durables
Engagement communautaire
Santé, sécurité et bien-être
Équité, diversité et inclusion
Profil de la main-d'œuvre

04 - Gouvernance

Gouvernance chez Cascades
Principes de gouvernance du
développement durable chez Cascades
Cybersécurité
Politiques et engagements

05 - Rapports

CDP
SASB
TCFD
Contributions aux ODD

Notre entreprise



MIS- SION

Contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur.

VI- SION

Jouer un rôle essentiel dans le succès de nos clients en traçant la voie en matière de solutions durables d'emballage, d'hygiène et de récupération.

VA- LEURS

- Respectueux de nature
- Plus forts ensemble
- Du cœur au ventre
- Parler vrai

Mot de la

direction

On dit que le développement durable fait partie de l'ADN de Cascades.

En effet, depuis la création de notre entreprise par l'ingénieuse et visionnaire famille Lemaire en 1964, nous n'avons cessé de repenser nos façons de faire. Sachant qu'elles sont si précieuses, parfois renouvelables, mais surtout limitées et épuisables, nous agissons en continu pour réduire notre utilisation des ressources naturelles. Sachant qu'ils sont également précieux, nous poursuivons nos efforts afin que nos employés trouvent en nos murs un lieu sécuritaire et stimulant où s'épanouir. Sachant que la compétition est forte et que la pression du marché s'accroît, nous demeurons à l'affût des tendances et nous misons sur l'innovation pour que notre organisation prospère à la hauteur de nos ambitions.

L'année 2020 marquait la fin de notre troisième plan de développement durable. Quand nos équipes ont débuté les travaux en vue de bâtir notre quatrième plan, nous avons d'abord réfléchi à comment nous envisageons le futur de Cascades. À quoi nous voulions que ressemble notre entreprise dans 5 ans, dans 10 ans, voire dans 30 ans? Notre entreprise a cette position enviable d'être reconnue comme l'une des plus responsables, non seulement au Canada, mais également au monde. Nous étions alors unanimes sur ce point : nous souhaitons demeurer dans ce groupe de leaders qui font les choses autrement, en tentant d'avoir le moins d'impact possible sur l'environnement, avec le souci de la santé et du bien-être de nos employés, tout en prenant des décisions éclairées et positives pour notre prospérité.

Notre quatrième plan de développement durable, nous le voulions ambitieux. Et c'est ce que nous avons livré. Nous avons fixé des cibles de réduction de gaz à effet de serre alignées avec la science et les recommandations de la Science Based Target initiative. Nous avons tenu à sortir des sentiers battus en explorant l'apport exclusif d'électricité renouvelable dans nos opérations. En tant que modèle en économie circulaire, nous nous sommes engagés à ce que l'entière de notre portefeuille de produits puisse renaître sous une autre forme en étant recyclable, compostable ou réutilisable. Nous souhaitons pousser encore plus loin nos actions pour la santé, la sécurité et le bien-être au travail. Et nous avons mis la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur de nos échanges avec les employés. En tout, nous avons pris 15 engagements ambitieux. Je peux d'ores et déjà confirmer que nos équipes sont à l'ouvrage et fières de s'activer pour propulser le progrès sur tous les fronts.

Je suis très fier de ce que nous sommes en train d'accomplir pour le futur de notre organisation.

La pandémie nous a fait réaliser plusieurs choses, notamment que nous jouons un rôle essentiel dans la chaîne logistique en fournissant des emballages qui servent à transporter des produits alimentaires, pharmaceutiques et autres. Nous avons également réalisé à quel point les citoyens dépendent des produits d'hygiène que nous fabriquons. Tout au long de cette crise, nous avons été résilients et c'est grâce à notre personnel dévoué, à nos partenaires d'affaires loyaux et à notre fidèle clientèle que nous avons traversé ces moments plus turbulents. Un plan de développement durable se bâtit pour et par les différents acteurs qui gravitent autour de notre organisation. C'est ce qui en fait son succès. Si vous lisez ces lignes, c'est parce que nos réalisations vous intéressent. Je vous en suis reconnaissant. Continuez de nous suivre. Les prochaines années seront riches en réalisations.



Mario Plourde
Président et
chef de la direction



Notre
**modèle
d'affaires**

Faits saillants

**2,1 millions
de tonnes**
papiers et cartons
réintroduites dans
nos produits



**14 207
tonnes**
de plastiques
réintroduites dans
nos produits

**1,5 million
de tonnes**
de matières de toutes
sortes récupérées par
nos 17 centres de tri



Les statistiques présentées par ces organisations sont préoccupantes : les plus récents résultats estimés publiés dans le [Circularity Gap Report](#) indiquent que le taux de circularité dans le monde était de 8,6 % en 2021, ce qui représente une diminution de 0,5 % comparativement aux chiffres de 2019. Ce gaspillage de 91 % de nos ressources s'explique par le fait que la majorité de nos biens de consommations ne sont pas conçus pour être réemployés, recyclés ou réutilisés. La situation est encore pire au Québec, où le taux de circularité est estimé à 3,5 %. Or, pour que nos ressources aient le temps de se régénérer, les experts évaluent que ce taux devrait au minimum atteindre 17 %. Cet écart énorme nous révèle l'ampleur et l'urgence du travail que nous devons accomplir collectivement.

En plus de l'épuisement des ressources, le Circularity Gap Report relève un autre enjeu soulevé par le manque de circularité : les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par l'exploitation et l'extraction des ressources, ces deux étapes du cycle de vie d'un produit étant généralement les plus impactantes au niveau des changements climatiques.

La lecture de ces rapports nous confirme que nous avons fait le bon choix en 1964 en privilégiant les fibres récupérées et recyclées aux fibres vierges. Depuis nos débuts, nous avons redonné vie à des millions de tonnes de papiers et cartons. En 2021 seulement, nous avons réintroduit 2,1 millions de tonnes de papiers et cartons de différentes catégories dans nos produits, portant à 83 % notre apport en matière recyclée dans ces derniers.

Les analyses de cycle de vie (ACV) démontrent que le fait de choisir des intrants recyclés amène des bénéfices assurés du point de vue de la réduction des gaz à effet de serre.

En effet, les ACV récemment réalisés pour nos barquettes alimentaires et pour notre papier hygiénique faits à 100 % de contenu recyclé révèlent que ces produits génèrent respectivement 69 %¹ et 63 %² moins de gaz à effet de serre qu'une version comparable faite à 100 % de contenu vierge.



La circularité chez Cascades

Le modèle d'affaires de Cascades est basé sur le recyclage des papiers et cartons. Il existe une panoplie de grades de papiers récupérés sur le marché. La classification

des catégories de papiers est effectuée par l'Institute of Scrap Recycling Industries Inc (ISRI), une organisation qui a pour but d'établir des spécifications standards destinées à aider ses membres dans l'achat et la vente de matériaux de récupération. Ces spécifications sont acceptées au niveau international et sont utilisées dans le monde entier pour le commerce des différents produits. Pour s'approvisionner en fibres récupérées, Cascades compte sur une équipe d'environ 1000 personnes œuvrant dans nos 17 centres de tri répartis au Canada et au nord-est des États-Unis, ainsi que sur une équipe exceptionnelle à l'approvisionnement auprès de fournisseurs externes tels que d'autres centres de récupération, de même que des institutions, commerces et industries. Voilà pourquoi chez Cascades, on dit que notre forêt est urbaine!

¹ Lorsque l'on compare le produit Cascades barquette à bords arrondis en PET 100% recyclé à la moyenne de l'industrie en PET 100% vierge. Source Rapport Groupe Agéco 2021.

² Lorsque l'on compare le produit Cascades Fluff® Enviro (100% recyclé) à la moyenne de l'industrie (100% vierge). Source Rapport Groupe Agéco 2021.

L'économie circulaire

Selon l'organisation Québec Circulaire avec laquelle nous collaborons, l'économie circulaire est « un système visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Les organisations qui travaillent à mettre en place une économie circulaire efficace ([Fondation Ellen MacArthur](#), [Québec Circulaire](#), [Circle Economy](#)) sont unanimes : la pression que nous exerçons sur nos ressources naturelles est trop forte.

Nous devons collectivement viser une meilleure circularité, notamment en privilégiant les intrants récupérés et recyclés aux intrants vierges.

Les fibres recyclées chez Cascades

Il existe plusieurs qualités de fibres récupérées sur le marché et Cascades consomme la plupart de ces qualités, certaines plus que d'autres. Tous les grades sont classés soit comme post-industriels (PI), soit comme post-consommation (PC), en fonction de leur source.

Les différents grades sont envoyés à nos usines de fabrication en fonction de leurs besoins.

2 FABRICATION

Cascades compte une vingtaine de moulins de fabrication en Amérique du Nord. Ce sont ces usines qui transforment les fibres pour leur donner une autre vie. Pris dans un contexte de fabrication similaire, partir d'une fibre récupérée comme matière première permet de fabriquer du papier et du carton en utilisant moins d'eau et moins d'énergie. Nos statistiques à cet effet sont éloquentes.

Quelques usines de transformation du plastique s'ajoutent au porte-folio des usines, utilisant principalement de la résine récupérée.

1 RÉCUPÉRATION

Cascades possède **17 centres** de récupération en Amérique du Nord. Elle collabore avec de nombreux autres centres de tri et fournisseurs pour l'acquisition et la collecte de fibres. Ces fibres sont triées en différents grades.

En 2021, **2,1 millions** de tonnes de fibres récupérées ont été introduites dans nos usines, l'équivalent d'avoir épargné de la coupe

 **30,7 millions d'arbres**

Notre forêt est
URBAINE

elle provient des
**Résidences
Industries-Commerces
Institutions**

4 UTILISATION

La grande majorité (**91 %**) de nos produits d'emballage créés pourront être déposés à la récupération pour connaître d'autres vies en étant recyclés à nouveau. Ce qui ne sera toutefois pas le cas des produits d'hygiène par leur fonction. Certains pourront être compostés comme certaines serviettes de tables et essuie-mains qui ont été certifiées comme telles par une tierce partie.

3 TRANSFORMATION

Une quarantaine d'usines de conversion viennent compléter la transformation des fibres en différents produits finis.

Bien que Cascades fabrique principalement des produits à base de fibres, notre entreprise œuvre aussi dans les emballages faits de polymères. Depuis plus de 10 ans, nous introduisons de plus en plus de plastiques recyclés dans notre offre de produits.

Contrairement aux fibres que nous transformons directement dans nos moulins de fabrication, nous nous procurons ces plastiques par l'entremise de conditionneurs qui les ont déjà déchiquetés et lavés ou transformés en granulés. Toutes nos barquettes alimentaires contiennent au minimum 50 % de matière recyclée, tandis que celles en plastique rPET sont fabriquées à partir de résines 100 % recyclées.

En 2021, grâce aux efforts de nos équipes en approvisionnement, nous avons réintroduit 14 207 tonnes de plastique récupéré dans nos produits.

Travailler avec des matières recyclées comporte son lot de défis. Notre expérience avec les fibres recyclées s'est construite sur six décennies, faisant de nous des experts dans le domaine.

Le recyclage des plastiques est un marché plus jeune, aux enjeux bien différents, mais nous avons maintenant une longueur d'avance grâce au choix audacieux que nous avons fait, il y a quelques années, d'apprendre à composer avec cette matière.



Approche

ESG et matéria- lité

Nos ambitions



Propulser le progrès en donnant vie à l'économie circulaire par nos engagements **respectueux de la planète**.



Demeurer **axés sur des solutions**, forts de notre expérience en R&D et en innovation qui permet à nos clients de réduire leur empreinte grâce à nos produits et services écoresponsables à valeur ajoutée.



Progresser, **tournés vers les communautés**, en nous engageant positivement auprès d'elles.



Rester centrés sur l'humain et son bien-être par la voie d'une culture de santé, de sécurité, d'équité, et diversité et d'inclusion pour tous nos employé(e)s.

Notre démarche

La préparation de notre quatrième plan d'action s'est faite en trois étapes :

Étape 1

L'analyse du marché et des pairs.
Préparation de la consultation
des parties prenantes.

Étape 2

Consultation par l'entremise de sondage,
groupes de discussion, entrevues. Collecte
des résultats et analyse de matérialité.

Étape 3

Définition de la vision à
long terme et des objectifs.
Approbation finale.

1 ÉTAPE

Cette première étape a exigé un temps significatif de recherche afin de valider le niveau de maturité de l'industrie en matière de développement durable, de même que celui des autres acteurs dans nos secteurs d'activités. Nous avons également analysé les standards et les indicateurs proposés par les firmes de notation ou de divulgation ESG. L'information collectée a permis de bien cibler les enjeux pertinents à notre réalité opérationnelle et a jeté les bases d'une vaste consultation.

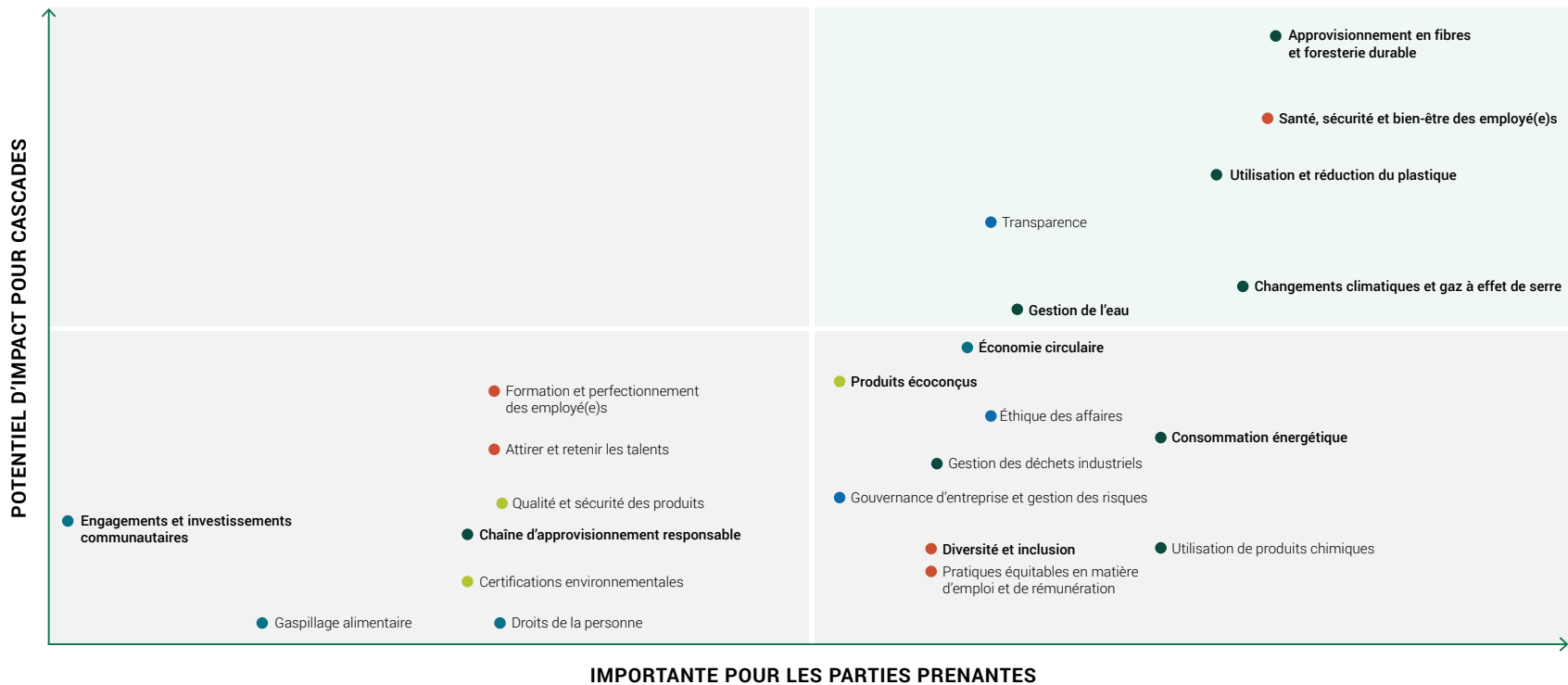




2 ÉTAPE

Au moment de déterminer les priorités au cœur de notre stratégie de développement durable, il était important pour nous de tenir compte de l'opinion et des préoccupations de nos partenaires. Ainsi, nous avons mandaté une firme externe indépendante pour mener une vaste consultation auprès de nos parties prenantes. Cette consultation a eu lieu durant l'été 2020 par l'entremise d'un sondage en ligne, de groupes de discussion et d'entrevues individuelles. Les résultats de cet exercice, auquel ont pris part 850 personnes de tous horizons, ont permis d'identifier et de positionner les enjeux prioritaires, selon leur importance pour les parties prenantes et le niveau d'impact que Cascades peut avoir sur eux.

Matrice de matérialité



- Environnement
- Social
- Employé(e)s
- Responsabilité des produits et services
- Gouvernance

3 Étape

La date d'échéance de nos cibles a fait partie de nos toutes premières réflexions sur la vision.

Par le passé, Cascades avait établi des plans d'action sur trois ou cinq ans. L'analyse des résultats de la consultation et l'ampleur souhaitée pour certains objectifs nous ont amenés à adopter des échéances hybrides ; ainsi la majorité des cibles sont visées pour 2025, et certaines pour 2030.

Les résultats de notre consultation et notre analyse de matérialité nous ont permis de formuler 15 objectifs. Ces objectifs se répartissent en huit thématiques :

1. Changements climatiques ;
2. Consommation d'eau ;
3. Produits écoconçus ;
4. Approvisionnements responsables ;
5. Villes et communautés durables ;
6. Engagement communautaire ;
7. Santé, sécurité et bien-être ;
8. Équité diversité et inclusion.

Dans la construction de ce nouveau plan, Cascades s'est alignée sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. C'est pourquoi les cibles choisies contribuent chacune à cet agenda planétaire qui rallie gouvernements, entreprises et organisations de tous les horizons.



Nos
cibles

**Le Plan de développement
durable 2021-2025 de
Cascades en un coup d'œil**



Respectueux de la planète

Cascades veut travailler en partenariat sur des façons de faire régénératrices et respectueuses de l'environnement qui nous permettent de poursuivre la réduction de notre empreinte écologique. Les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ce pilier sont alignées avec la Science-Based Targets initiative (SBTi), un organisme issu d'un partenariat entre plusieurs organisations internationales de renom, incluant les Nations Unies. La SBTi soutient une action climatique ambitieuse en incitant les entreprises à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre basés sur la science. Ce faisant, Cascades rejoint un mouvement d'entreprises mondiales engagées pour le climat. Tel que requis par la SBTi les cibles de Cascades comprennent des objectifs dans chacune des trois catégories d'émissions de gaz à effet de serre, soit les scopes 1, 2 et 3. C'est notamment cet exercice avec SBTi qui nous a poussés vers des cibles à échéances hybrides.



Changements climatiques

▼ **38,7 %** 2030 vs 2019
scopes 1+2, moulins
(kg de CO₂ eq./TM)

▼ **27,5 %** 2030 vs 2019
scopes 1+2, autres
(kg de CO₂ eq.)

▼ **22 %** 2030 vs 2019
scope 3
(kg de CO₂ eq./TM)



Changements climatiques

▼ **100 %** 2030
d'électricité
renouvelable

▼ **6 %** 2025 vs 2019
(GJ/TM)



Consommation d'eau

▼ **15 %** 2025 vs 2019
(M³/TM)

Axés sur les solutions

Cascades entend collaborer avec ses employé(e)s, ses clients et ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans l'objectif de développer des solutions écologiques et durables qui créent de la valeur et contribuent à construire un monde meilleur pour tous et toutes.



Produits écoconçus

▼ **100 %** 2030
de nos emballages fabriqués
et vendus sont recyclables,
compostables ou réutilisables



Approvisionnements responsables

▼ **100 %** 2025
de fibres et de papiers
recyclés ou certifiés

×2 2025 vs 2019
nos approvisionnements
FSC® Mixte

70 % 2025
de nos achats proviennent
defournisseurs jugés responsables



Tournés vers les communautés

Cascades souhaite ainsi orienter ses décisions en fonction de leur apport positif sur la santé et le bien-être des communautés où elle est présente et guider les gens à faire des choix responsables au quotidien.



Villes et communautés durables

Allouer au minimum 50 % 2025

de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies



Engagement communautaire

15 000 h PAR ANNÉE

d'implication communautaire réalisées par les employé(e)s

Centrés sur l'humain

Cascades veut favoriser un environnement de travail sain, sécuritaire et stimulant pour l'ensemble de ses employé(e)s, afin que chacun puisse développer son plein potentiel et ait le sentiment de s'accomplir en participant à la mission de l'entreprise.



Santé, sécurité et bien-être

50 % 2025 vs 2019

le nombre de jours perdus par des accidents de travail

100 % 2025

d'employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être



Équité, diversité et inclusion

100 % 2025

d'employé(e)s formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion

Notre année de référence

1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la démarche de la Science Based Targets initiative, nous avons pris l'année de référence la plus complète au moment de la préparation de nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit 2019. Un changement majeur – considéré comme matériel – de notre portefeuille d'activités a eu cours durant cette période : l'acquisition d'une usine de papier journal appartenant à White Birch Paper à Bear Island (Virginie) dans l'objectif de la transformer en usine de papier doublure.

Selon le Greenhouse Gas Protocol ³, lorsqu'une usine acquise était en activité durant l'année de référence, ses émissions doivent être incluses dans le bilan de l'acquéreur. Si les données de l'année de référence ne sont pas représentatives, les données d'une autre année sont acceptées. Sur la base de ces recommandations reconnues, nous avons entièrement revu les données de référence, ce qui peut expliquer l'écart de certains chiffres auparavant divulgués pour 2019. Cet écart s'explique également par de nouveaux facteurs d'émissions attribuables à des changements dans la réglementation (notamment pour la vapeur achetée à l'un de nos sites).

Périmètre des données

Pour les indicateurs de performance ciblés, le périmètre des données est calqué sur celui de nos données financières, c'est-à-dire qu'il comprend les usines et entités en Amérique du Nord dont nous avons le contrôle opérationnel et qui sont consolidées aux états financiers. Les coentreprises sont exclues.

Recalcul des données de l'année de référence et/ou des cibles :

Pour toute la durée de ce plan d'action, il a été établi que le recalcul des données de l'année de référence sera possible dans les contextes suivants :

- **Changements structurels (acquisition, fusion, cession, internationalisation ou externalisation, changement dans l'offre de produits ou services) lorsque ceux-ci ont une incidence qui dépasse le seuil de matérialité sur les données déclarées par Cascades. Ce seuil a été défini à 5 %. Cela peut inclure la prise en compte des effets cumulatifs d'un certain nombre de petites cessions ou acquisitions dans une même année (acquisitions d'opérations déjà en activité à l'année de référence).**
- **Erreurs significatives (plus ou moins 5 %) dans les données.**
- **Changements réglementaires externes ayant un impact sur les résultats qui dépasse le seuil de matérialité. Par exemple : changements de la norme FSC®, nouvelles lois sur la recyclabilité des produits, changements majeurs dans les facteurs d'émission, etc.**

Les mêmes règles seront appliquées advenant le recalcul des cibles à atteindre. Tout changement sera clairement identifié et expliqué.

La majorité des objectifs de notre Plan ont une échéance de cinq ans, soit 2025, sauf les objectifs concernant les gaz à effet de serre et l'électricité renouvelable, qui sont étalés sur une période de dix ans et visent l'horizon 2030, suivant les recommandations de la Science Based Targets initiative.

Précisions quant au rapport 2021

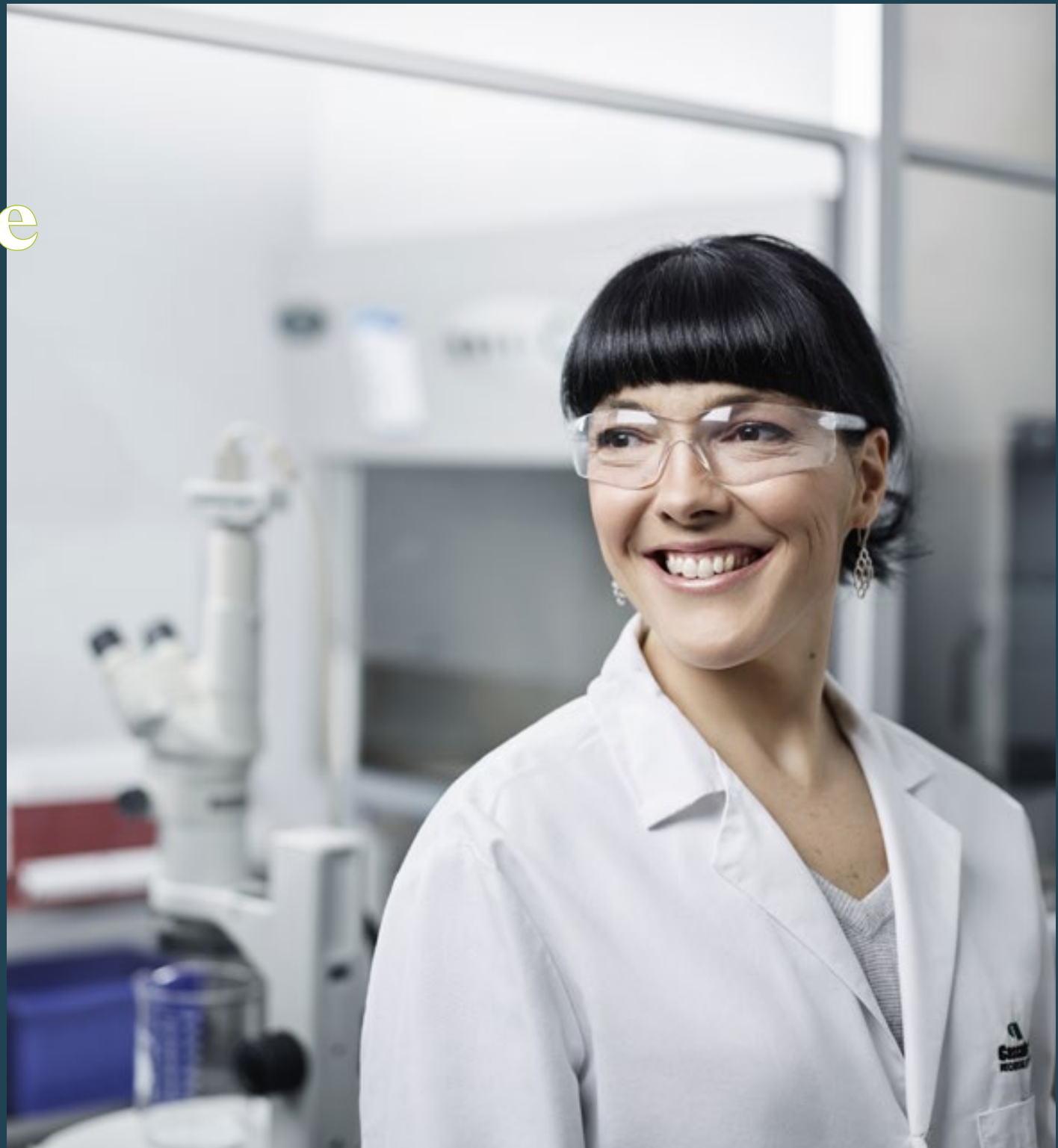
Les données présentées dans le rapport 2021 sont comparées aux résultats de l'année 2020 puisque ces deux années sont similaires en termes d'activités. Tel que précisé ci-dessus, l'année 2019 inclut les données de notre nouvelle usine acquise en Virginie, Bear Island. Puisqu'une refonte complète des opérations est en cours dans cette usine et qu'une mise en fonction n'est prévue qu'en 2023, dans une perspective de mieux saisir nos améliorations réelles, nous comparerons nos résultats avec l'année de référence (2019) uniquement au moment de son entrée en fonction. Nos objectifs ont été développés en conséquence.

³ Le Greenhouse Gas Protocol est un protocole international proposant un cadre pour mesurer, comptabiliser et gérer les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités des secteurs privé et public élaboré par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI).

Innova- tion et recherche

Cascades détient le plus important centre de recherche et développement privé dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada. Une quarantaine de spécialistes y travaillent : chimistes, microbiologistes, microscopistes, techniciens. Fondé en 1985, ce centre continue de faire la fierté de notre organisation, démontrant par le fait même l'importance qu'elle accorde à la recherche, l'innovation et l'appui de la science dans la prise de décisions. En 2021, l'entreprise s'est à nouveau hissée au palmarès des Canada's Top 100 Corporate R&D Spenders. Elle y occupe le 60^e rang avec une somme de 32 M\$ en investissements.

Cascades compte des équipes dédiées à l'innovation dans chacun de ses secteurs d'affaires. Depuis 2017, elle compte également sur une équipe corporative dont le mandat est d'appuyer l'ensemble des groupes dans la mise en place de projets porteurs, faisant d'elle une entreprise tournée vers le futur.



Recon- naissances ESG

En 2021, Cascades a reçu
plusieurs reconnaissances en
matière d'ESG. Parmi elles :



Global100

Cascades est reconnue pour une troisième année consécutive comme l'une des 100 entreprises les plus responsables au monde selon le prestigieux palmarès Global 100, produit par la société de médias, de recherche et d'informations financières Corporate Knights. Cascades se classe au 18^e rang parmi les 6914 compagnies publiques analysées à travers le monde et dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard de dollars. Elle se classe aussi en première position parmi les 34 autres organisations évaluées dans la catégorie Packaging.



Best 50 Corporate Citizens in Canada

Positionnée au 18^e rang du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes selon le magazine Corporate Knights, Cascades se démarque en matière de revenus propres générés par ses ventes de produits faits de fibres recyclées ou qui rencontrent les standards de la certification FSC®, de diversité des sexes au sein de son conseil d'administration et de sa performance en matière de santé et sécurité au travail. La méthodologie, la pondération des indicateurs de performance et le bassin d'entreprises analysées pour les palmarès Global100 et Best50 ne sont pas les mêmes.



Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

Cascades se classe parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour l'année 2021, en plus de se démarquer dans le recrutement de nouveaux diplômés des niveaux collégial et universitaire.



Prix initiatives circulaires

Le quatrième plan de développement durable de Cascades est lauréat des Prix initiatives circulaires dans la catégorie « Moyenne et grande entreprise », décernés par Québec Circulaire. Ce concours récompense les initiatives qui redéfinissent les modèles d'affaires, les façons de produire et de consommer, de sorte à accélérer la transition vers une économie circulaire au Québec.



Baromètre de la consommation responsable

De nouveau en 2021, Cascades figure au sommet du classement des entreprises jugées les plus responsables selon le Baromètre de la consommation responsable, un rapport publié par l'Observatoire de la consommation responsable de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Ce rapport s'intéresse à l'évolution et aux nouvelles tendances en matière de consommation responsable. Ce palmarès ne relève pas d'une évaluation quantitative d'indicateurs de performance, mais plutôt d'un sondage mené auprès d'un échantillon aléatoire de 1000 Québécois et Québécoises. Cascades figure à la tête depuis la première parution de ces études, en 2011.

Associa- tions

Cascades est membre de plusieurs dizaines d'organisations sectorielles, territoriales et industrielles. Certaines de ces associations sont plus spécifiquement centrées sur des enjeux liés au développement durable. En voici quelques-unes.

Autres associations : [Circular Economy Leadership Canada](#), [National Zero Waste Council \(NZWC\)](#), [Recycling Council of Alberta \(RCA\)](#), [Recycling Council of British Columbia \(RCBC\)](#), [Recycled Paperboard Technical Association \(RPTA\)](#)



Groupe Action Plastiques Circulaires

Cascades est l'un des membres fondateurs du [Groupe Action Plastiques Circulaires \(GAPC\)](#), une organisation issue d'une collaboration inédite entre des entreprises de produits de consommation, des producteurs d'emballages et une association industrielle. Le GAPC travaille à bâtir une économie circulaire pour les plastiques au Canada en misant sur un meilleur alignement entre les acteurs de la récupération, du recyclage et les marchés finaux.



Paper and Paperboard Packaging Environmental Council

Le [Paper & Paperboard Packaging Environmental Council \(PPEC\)](#) représente les intérêts environnementaux de l'industrie canadienne du carton ondulé et du carton d'emballage. Créé en 1990, le conseil compte parmi ses membres des usines qui fabriquent des matériaux d'emballage en carton plat, en carton pour boîtes et en papier kraft, ainsi que des fabricants qui les transforment en boîtes, sacs et cartons. Cascades est fière d'être un membre actif du PPEC, qui travaille à promouvoir la durabilité environnementale et l'économie circulaire de notre industrie.



Sustainable and Alternative Fibers Initiative

Avec une vingtaine d'autres organisations mondiales, Cascades fait partie du [SAFI Consortium](#), un groupe créé à l'été 2021 pour étudier, développer des connaissances et favoriser les développements technologiques pour la production, l'approvisionnement, la conversion et l'utilisation de fibres alternatives dans diverses applications, notamment les produits d'emballage, d'hygiène et textiles. Ce groupe est dirigé par des chercheurs affiliés au Département des biomatériaux forestiers de l'Université de la Caroline du Nord.



Sustainable Packaging Coalition

La [Sustainable Packaging Coalition](#) est une association de membres de l'industrie qui travaillent à rendre les emballages plus durables. SPC est une sous-marque de GreenBlue, un organisme environnemental à but non lucratif qui se consacre à l'utilisation durable des matériaux dans la société. Fondée en 2005, la SPC s'est taillé une place de choix dans l'industrie au cours des dernières années faisant d'elle aujourd'hui une des principales voix en matière d'emballage durable en Amérique du Nord. En 2012, la SPC a créé l'identification [How2Recycle](#), un système d'étiquetage standardisé qui communique clairement les instructions de récupération aux consommateurs. Encore une fois, nous retrouvons derrière cette initiative un regroupement d'entreprises et de marques avant-gardistes qui éco-conçoivent leurs produits et fournissent des informations cohérentes et transparentes aux consommateurs afin que leurs emballages soient recyclés.

Certifications

Parce qu'elle croit à l'importance des mécanismes établis par de tierces parties, Cascades travaille depuis de nombreuses années avec des certifications reconnues pour la validation de ses sources d'approvisionnement de même que ses procédés et méthodes de fabrication.



Forest Stewardship Council

La certification forestière internationale du *Forest Stewardship Council*® (FSC®) reconnaît les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. Le respect des exigences de cette certification est évalué annuellement par un organisme tierce partie. Non seulement FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et espèces fauniques rares ou menacées, mais l'organisme impose le respect des droits des peuples autochtones et les droits des communautés et des travailleurs.

La certification forestière permet d'assurer la traçabilité et la légalité de nos sources d'approvisionnement en fibres vierges et recyclées. Elle permet également de répondre aux objectifs d'approvisionnement responsable des ressources forestières de nos clients. Pour plus d'informations, consultez notre section FAQ sur la certification FSC sur notre [site web](#). Tous les groupes de Cascades sont sous certificats FSC et peuvent donc offrir des produits certifiés à leurs clients.



Green Seal

Depuis 30 ans, Green Seal® établit des normes rigoureuses en matière de santé, d'environnement et de performance des produits et services. Sa présence sur le marché a entraîné des changements positifs et des prises de conscience des consommateurs permettant à tous et toutes de prendre de meilleures décisions d'achat. Avec des milliers de produits, de services et d'espaces certifiés par les plus grandes entreprises du monde, la marque de certification Green Seal® est une reconnaissance indiquant qu'un produit ou un service répond aux critères les plus élevés en matière de santé et d'environnement. Chez Cascades, ce sont les produits pour les marchés hors foyer (institutions, commerces et industries) du Groupe Tissu qui détiennent la certification Green Seal.



UL ECOLOGO

La certification UL ECOLOGO® (UL pour Underwriters Laboratories, l'une des plus anciennes firmes de certifications de sécurité) repose sur des normes de durabilité multicritères basées sur le cycle de vie. Tous les produits certifiés selon une norme ECOLOGO doivent satisfaire ou dépasser chacun des critères énumérés avant de recevoir le droit d'utiliser la marque déposée. La certification ECOLOGO est classée comme un écolabel de type 1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été évaluée avec succès par le Réseau mondial d'écolabellisation, ce qui témoigne de sa crédibilité. Chez Cascades, c'est la division tissu (produits d'hygiène) qui est impliquée dans cette démarche de certification, tant pour ses produits hors foyer que pour ses produits d'usage domestique. Elle suit les lignes directrices entérinées dans le standard UL 175 Sanitary Paper Products.

Environnement



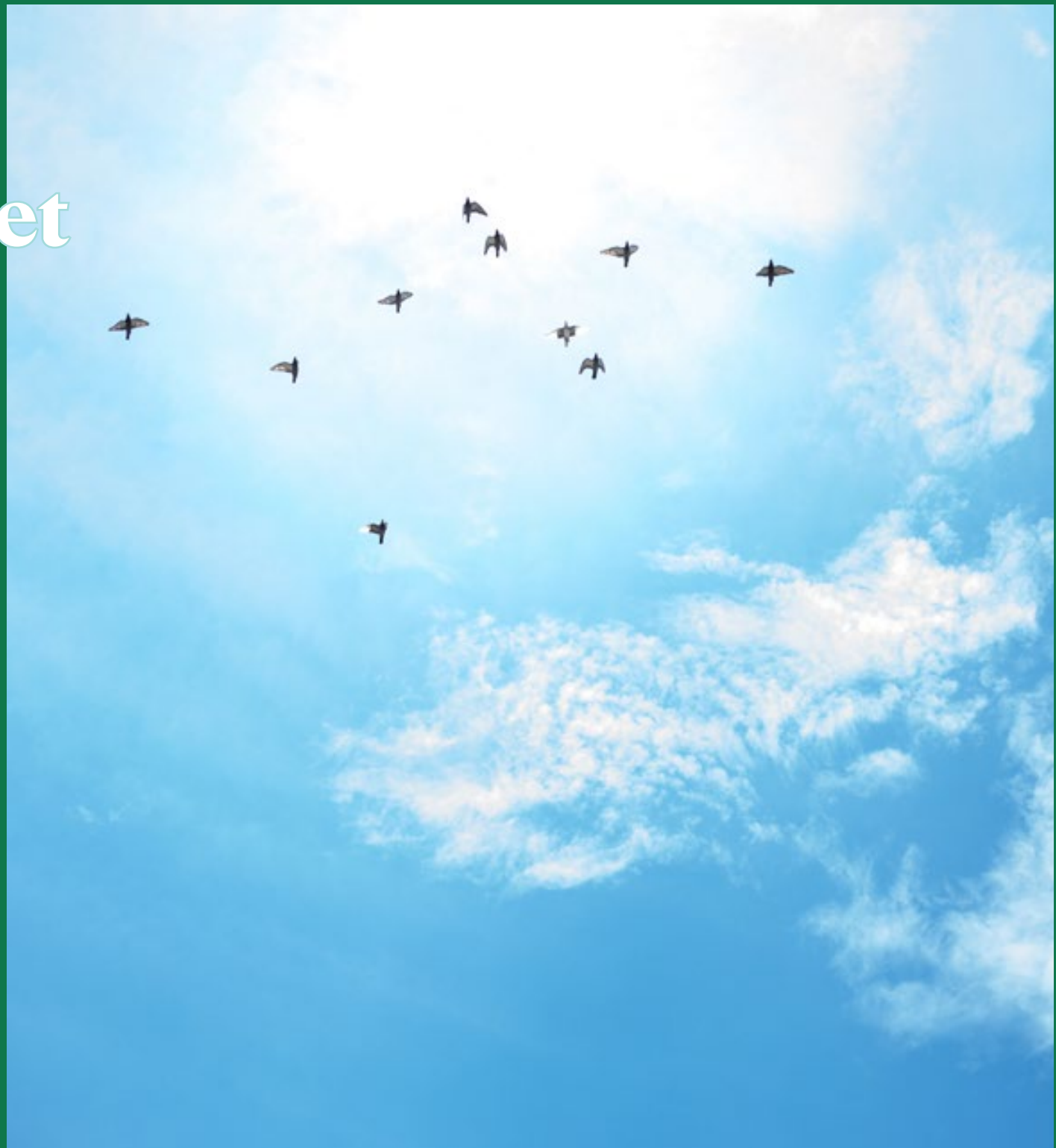
Émissions

de gaz à effet de serre

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre selon l'approche de la Science Based Targets initiative de :

- 38,7 % scope 1 et 2 pour les moulins (KG de CO₂ eq./TM) d'ici 2030
- 27,5 % scope 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (KG de CO₂ eq./TM) d'ici 2030
- 22 % scope 3 (KG de CO₂ eq./TM) d'ici 2030

S'il y a bien un sujet qui est sur toutes les lèvres, c'est celui des changements climatiques. Parmi les risques auxquels la planète est confrontée, celui-ci occupe une place grandissante. Les événements climatiques sont de plus en plus nombreux et fréquents. Cascades aborde ces risques avec sérieux et rigueur. C'est pourquoi nous nous sommes donné trois objectifs de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre selon l'approche de la Science Based Targets initiative.



Faits saillants

Cascades a choisi de contribuer aux efforts planétaires de lutte aux changements climatiques en alignant ses cibles de réduction des scopes 1, 2 et 3 sur un scénario de réchauffement climatique défini comme « bien en-dessous de 2 degrés Celsius » (scénario ETP B2DS). Nous sommes conscients du défi que représente cet engagement, et nous sommes convaincus que notre plan d'action nous permettra de procéder à la décarbonisation progressive de nos activités tout en demeurant compétitifs et en générant de la valeur pour nos parties prenantes.

3 cibles de réduction
des gaz à effet de serre revues et approuvées par SBTi

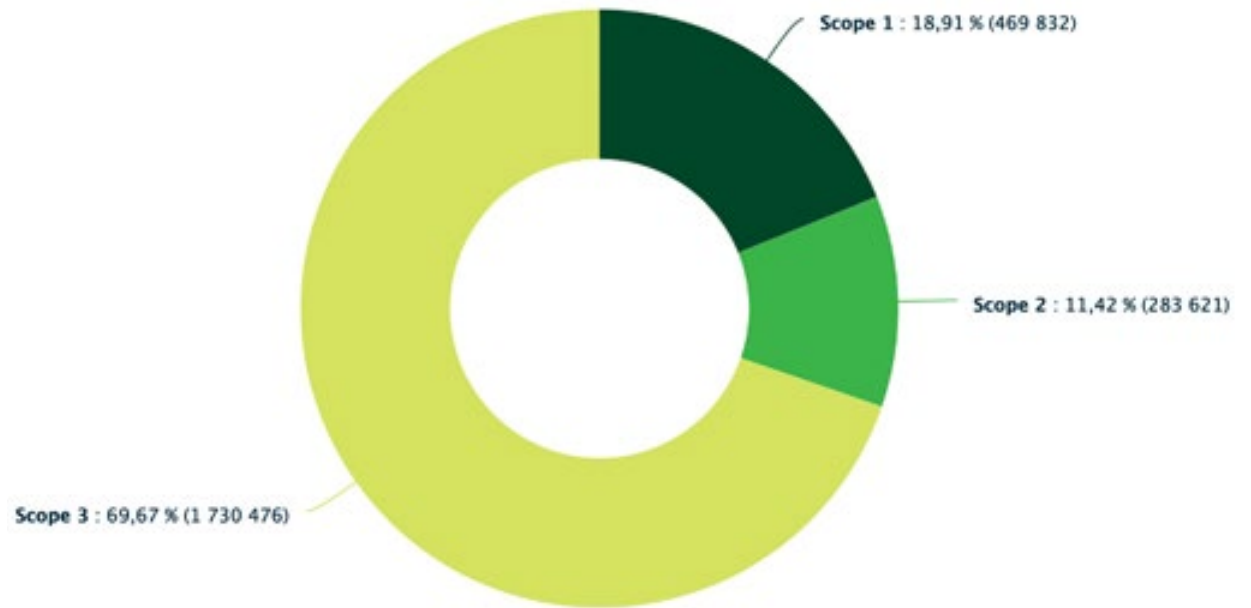


1 nouvelle chaudière électrique
à Cabano, Québec

12 projets
d'efficacité énergétique



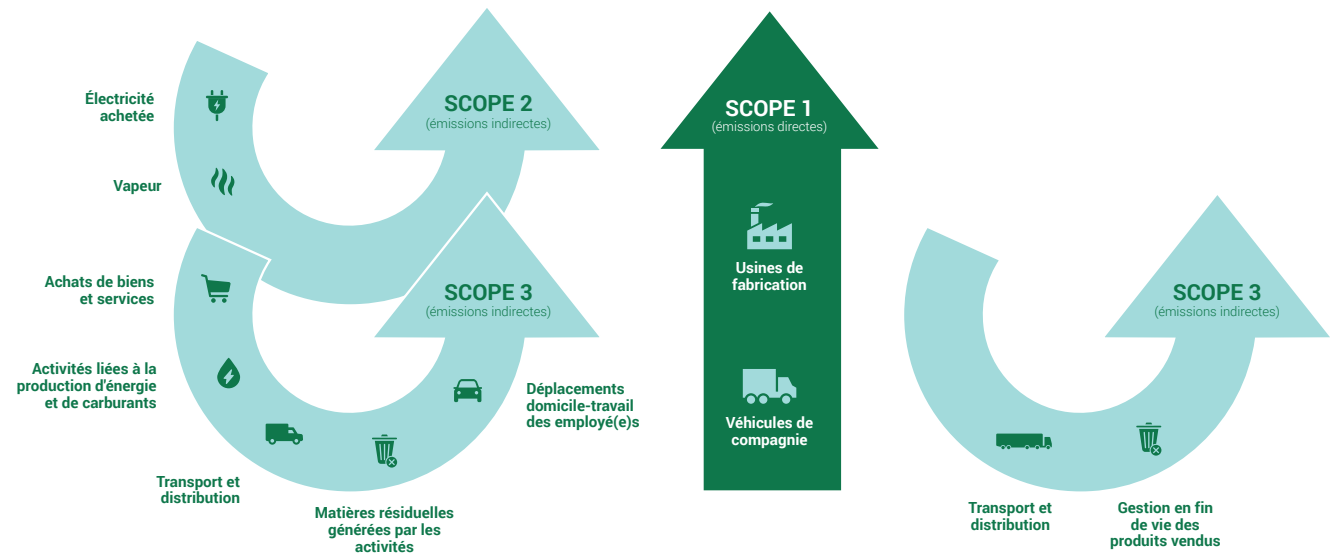
Répartition des scopes



La répartition de nos émissions

Le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2021 se définit comme suit :

- 19 % reliées au scope 1 (émissions directes)
- 11 % reliées au scope 2 (émissions indirectes attribuables à l'électricité et à la valeur)
- 70 % reliées au scope 3 (émissions indirectes attribuables aux activités en amont et en aval des activités de Cascades)



ACTIVITÉS EN AMONT

ACTIVITÉS DE GREENPAC

ACTIVITÉS EN AVAL

Scopes 1 et 2

Les émissions des scopes 1 et 2 proviennent de nos usines de fabrication de papier (85 %), de nos usines de transformation en produits finis (9 %) et de nos autres activités (5 %, incluant notre division Cascades Transport, nos centres de tri, nos bureaux et bâtiments).

Nos usines de fabrication et de transformation évoluent selon des réalités opérationnelles bien différentes. Afin de mieux mesurer la réduction des scopes 1 et 2, nous avons adopté deux objectifs distincts : pour les usines de fabrication de papier (moulins), nous voulons réduire l'intensité des émissions des scopes 1 et 2 de 38,7 % d'ici 2030 (comparativement à 2019) ; pour les usines de transformation et autres, nous voulons réduire en quantité les émissions des scopes 1 et 2 de 27,5 % d'ici 2030 (comparativement à 2019).

Cette façon de faire nous permet de mieux suivre l'évolution de nos émissions dans un contexte manufacturier qui doit nécessairement conjuguer avec des variations de production.

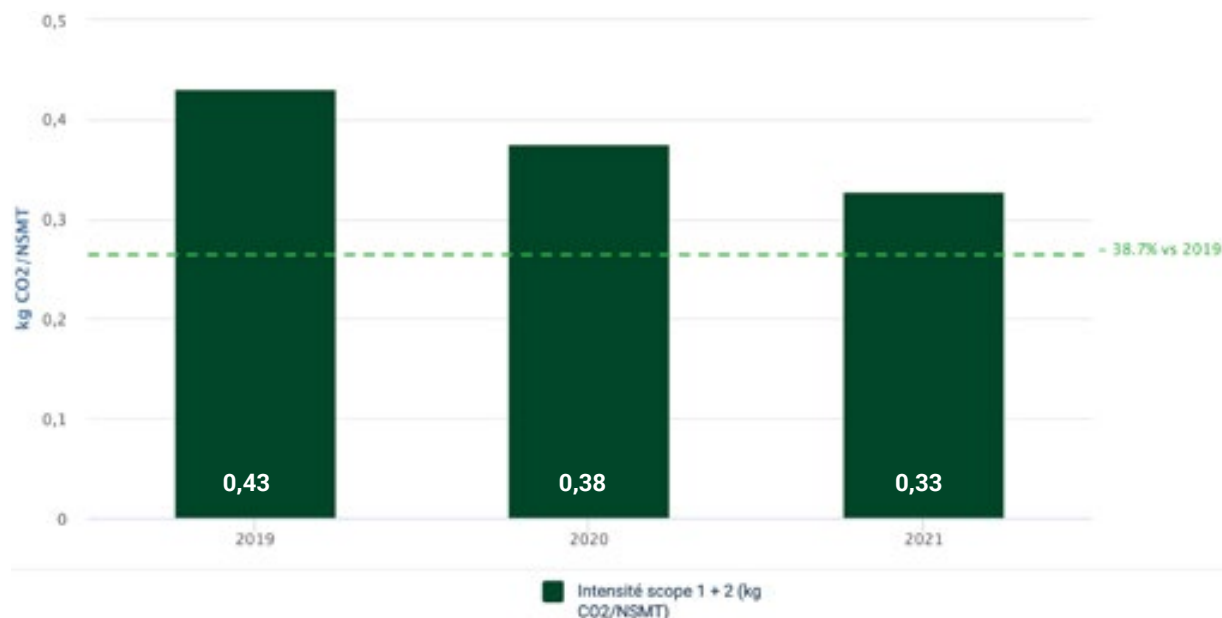
Vue d'ensemble des émissions GES : scopes 1 et 2



Scope 1 et 2 pour les moulins

L'année 2021 s'est conclue avec une réduction globale de 12 % de nos émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 par rapport à l'année précédente, 2020. Parmi les projets qui ont mené à cette performance, on compte l'installation, en 2020-2021, d'une bouilloire électrique dans notre usine de carton-caisse à Cabano. Notre moulin de fabrication de papiers tissu au Wisconsin a aussi conclu l'année 2021 avec une belle amélioration comparativement à 2020 qui s'explique en partie par un verdissement du réseau électrique desservant l'usine (633 kg de CO₂ eq/MWh en 2020 à 540 kg de CO₂ eq/MWh en 2021). Des arrêts de production dans deux usines de notre division Tissu, en Pennsylvanie et à Memphis, ont également eu une influence positive sur nos résultats. Ces quatre usines combinées ont amené des réductions de 75 412 tonnes de CO₂ eq pour la période 2021 comparativement à 2020. Nos 19 autres moulins se partagent les variations à la baisse restante équivalente à 19 126 tonnes de CO₂ eq.

Réduire de 38,7 % nos scopes 1 et 2 pour les moulins (kg de CO₂ eq./TM) d'ici 2030



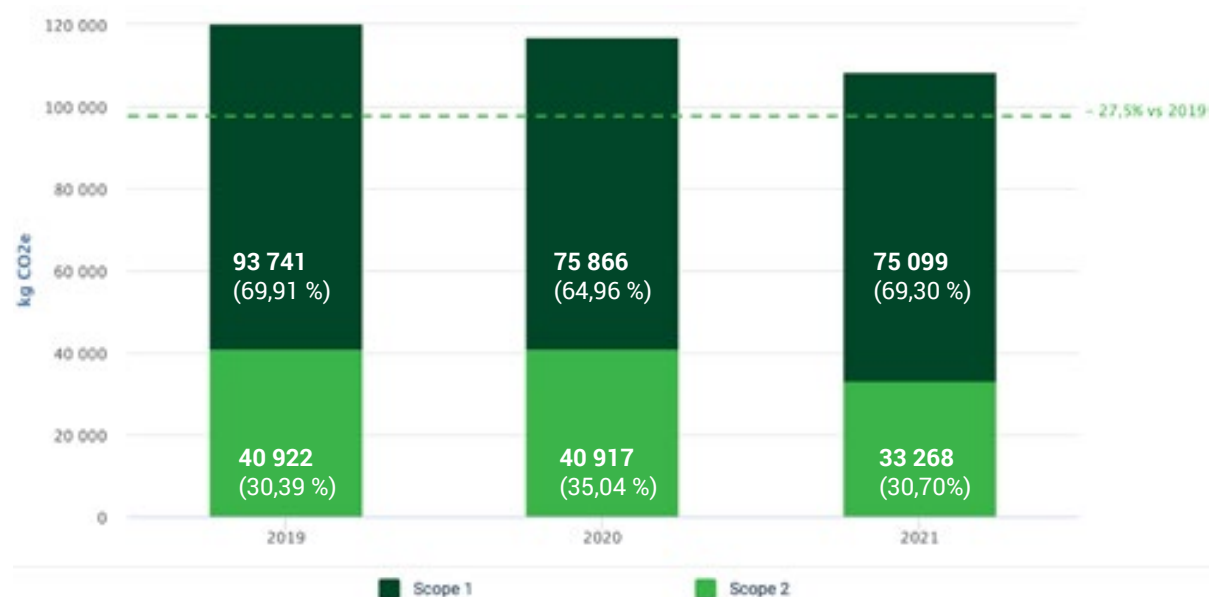
Émissions GES des moulins

Émissions GES	Unit	2019	2020	2021
Scope 1	Tonnes métriques CO ₂ eq	503 726	445 724	394 733
Scope 2	Tonnes métriques CO ₂ eq	477 868	319 169	250 353
Total Scope 1 + 2	Tonnes métriques CO ₂ eq	981 594	764 893	645 086
Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0%	-22,1%	-34,3%
Intensité scope 1 + 2	Tonnes métriques CO ₂ eq / TMNV	0,431	0,376	0,327
Intensité Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0%	-12,8%	-24,1%

Scope 1 et 2 pour les usines de transformation et autres

Près de la moitié (45 %) des émissions de nos usines de transformation sont attribuables à nos usines d'emballage de la division Emballage carton-caisse, soit 19 usines. Le portait de nos émissions pour ce groupe d'usines est le même qu'en 2020. Les émissions pour les usines de notre Groupe Produits spécialisés, qui compte 9 usines, sont aussi demeurées stables entre 2020 et 2021. Encore une fois, ce sont les défis de production rencontrés dans nos usines de transformation de produits Tissu qui ont influencé nos résultats : une réduction de 7 000 tonnes de CO₂ éq. a été enregistrée en 2021 (vs 2020).

Réduire de 27,5 % nos scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (kg de CO₂ eq.) d'ici 2030



Émissions GES des usines de transformation et autres

Émissions GES	Unit	2019	2020	2021
Scope 1	Tonnes métriques CO ₂ eq	93 741	75 866	75 099
Scope 2	Tonnes métriques CO ₂ eq	40 922	40 917	33 268
Total Scope 1 + 2	Tonnes métriques CO ₂ eq	134 663	116 783	108 367
Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0%	-13,3%	-19,5%

Scope 3

Cascades a réalisé sa première mesure du scope 3 en 2018 selon les lignes directrices dictées par le Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard (WRI & WBCSD, 2013) du Greenhouse Gas Protocol. Les données brutes utilisées sont celles fournies par notre Centre d'expertise en approvisionnement, colligées par une tierce-partie spécialisée en évaluation des émissions de gaz à effet de serre utilisant les données de la base Ecoinvent.

Parmi toutes les catégories d'émissions reliées aux activités en amont et en aval de nos opérations, nous avons étudié les catégories les plus significatives pour Cascades, soit :

- **Achats de biens et services (catégorie 1)**
- **Activités liées à la production d'énergie et de carburants (catégorie 3)**
- **Transport et distribution (gérés par Cascades) en aval et en amont de la production (catégorie 4)**
- **Matières résiduelles générées par la production (catégorie 5)**
- **Déplacements domicile-travail des employés (catégorie 7)**
- **Gestion de la fin de vie des produits vendus (catégorie 12)**

Suivant la méthodologie de la Science Based Targets initiative, la cible fixée pour le scope 3 représente une réduction de 22 % d'ici 2030, par rapport à 2019.



Émissions GES : Scope 3

Émissions GES	Unit	2019	2020	2021
Scope 3	Tonnes métriques CO ₂ eq	1 782 597,0	1 808 700,0	1 730 476,0
Intensité (scope 3)	Tonnes métriques CO ₂ eq / TMNV	0,770	0,876	0,923

L'année 2021 s'est conclue avec un portrait des émissions totales de scope 3 relativement stable par rapport à 2020. La répartition des émissions selon les catégories n'est toutefois pas la même. En effet, la catégorie « Activités liées à la production d'énergie et des carburants » a enregistré une réduction de ses émissions de 71 000 tonnes de CO₂ eq., qui s'explique entre autres par une réduction de la consommation totale d'énergie et par la mise à jour des coefficients d'électricité. La catégorie « Gestion en fin de vie des produits vendus » a toutefois subi le sort contraire et a enregistré une hausse de ses émissions de 72 000 tonnes de CO₂ eq., qui s'explique par une mise à jour des calculs liés au transport entre les centres de tri/sites d'enfouissement pour le traitement des matières en fin de vie.

Plusieurs initiatives ont déjà été mises en place et d'autres sont prévues dans les années à venir afin d'atteindre notre cible pour le scope 3.

Achat de biens et services (catégorie 1)

Compte pour 51 % de nos émissions du scope 3

Dans la poursuite de nos efforts, une initiative a été lancée auprès de nos principaux fournisseurs de matières premières et de produits chimiques afin d'avoir une meilleure connaissance de leurs émissions et ainsi pouvoir collaborer à les réduire.

Transport et distribution (gérés par Cascades) en aval et en amont de la production (catégorie 4)

Compte pour 8 % de nos émissions du scope 3

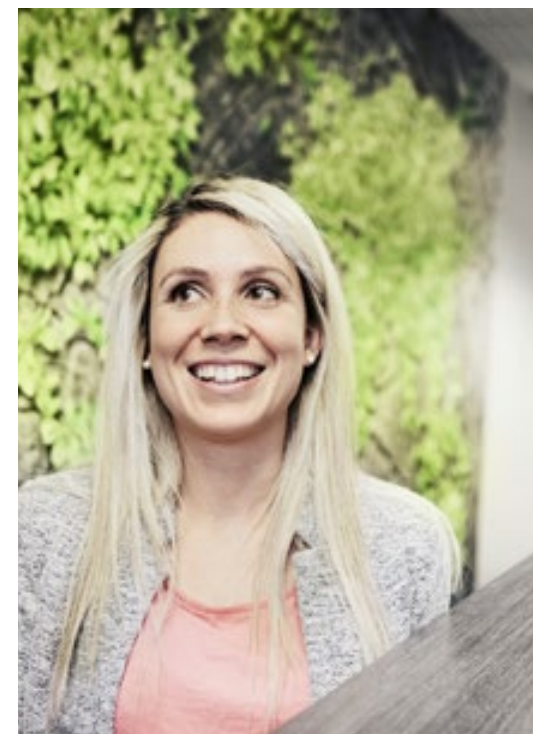
Le transport chez Cascades représente annuellement plus ou moins 300 000 mouvements de marchandises.

Au cours des dernières années, Cascades s'est dotée d'un centre d'excellence en logistique qui travaille à optimiser l'ensemble de ses transports. En collaboration avec les différentes parties prenantes (clients, fournisseurs et autres acteurs locaux et régionaux), un projet d'intelligence artificielle a également été déployé afin de pousser encore plus loin l'optimisation logistique. Les objectifs visés par le projet sont : réduire le kilométrage à vide, définir les routes optimales, mieux gérer les contraintes opérationnelles et légales, et bien sûr, réduire les coûts de transport. L'outil développé a été testé en formule pilote en analysant les routes de la grande région de Toronto. Les résultats nous ont vite permis de constater le potentiel d'amélioration non seulement de nos façons de faire, mais également de celles de nos partenaires. L'optimisation de trois boucles a permis des économies de 200 000 \$ alors que celle d'une autre boucle a mené à une réduction de 20 000 km à vide. Voilà un autre bel exemple qui montre qu'il est possible de faire plus avec moins, avec des impacts économiques et environnementaux positifs.

Gestion de la fin de vie des produits vendus (catégorie 12)

Compte pour 5 % de nos émissions du scope 3

Finalement, nos équipes internes en développement de produits travaillent en continu suivant les principes de l'écoconception : ils veillent notamment à accroître le contenu recyclé dans nos produits et améliorer la recyclabilité de ceux-ci, contribuant ainsi à réduire les impacts liés à leur fin de vie. Notre objectif visant à ce que Cascades mettent en marché uniquement des emballages réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2030 aura certainement un effet bénéfique sur cette catégorie d'émissions.



Consommation d'énergie

- 100 % d'électricité renouvelables d'ici 2030
- Réduire la consommation d'énergie de nos usines de 6 % (GJ/TM) d'ici 2025

La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont intimement liées. En poursuivant l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines et en travaillant sur un plan d'apport en électricité renouvelable, nos équipes contribueront à rendre Cascades plus résiliente et à diminuer l'empreinte carbone de ses activités d'exploitation. Cascades s'est donc fixée deux objectifs en matière d'énergie.

Faits saillants

58 %
d'électricité
renouvelable

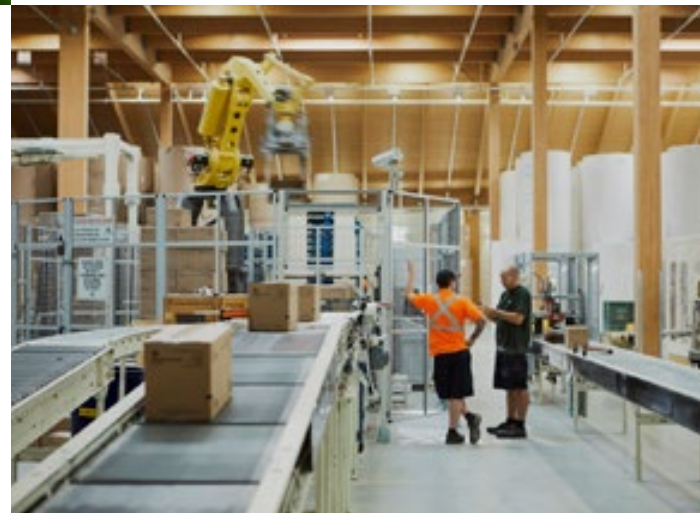


2,4 x
moins d'énergie
consommée que la
moyenne de l'industrie*

*Industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord.
Source : FisherSolve™Next, ©2022 Fisher International



1,17M
de GJ consommés
en moins



Notre portrait d'électricité renouvelable en 2021

² eGRID, United States Environmental Protection Agency (EPA), 2020

³ Faits sur l'électricité d'Hydro-Québec, 2020

⁴ Profils énergétiques des provinces et territoires - Manitoba, Régie de l'énergie du Canada, 2019

⁵ 2022 Year in Review, Independent Electricity System Operator (IESO), 2020

Les réseaux desquels Cascades tire son électricité sont actuellement composés à 58 % de sources renouvelables. Ce taux varie toutefois grandement d'une région à l'autre, selon la façon dont l'énergie disponible sur les réseaux est générée. Alors que des états américains comme le New Jersey ne comptent que seulement 3 %² d'énergie renouvelable dans leur réseau, d'autres états, comme l'Oregon, bénéficient plutôt d'une énergie à 65 %² renouvelable. Le portrait est similaire au Canada, alors que certaines provinces comme le Québec et le Manitoba génèrent leur électricité à partir de sources renouvelables à 100 %^{3,4}, d'autres provinces ont un pourcentage plus faible, comme l'Ontario avec seulement 36 %⁵. En 2021, pour répondre à certaines demandes du marché, nous nous sommes procuré des Certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs) pour l'équivalent d'environ 28 173 MWh.

100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030

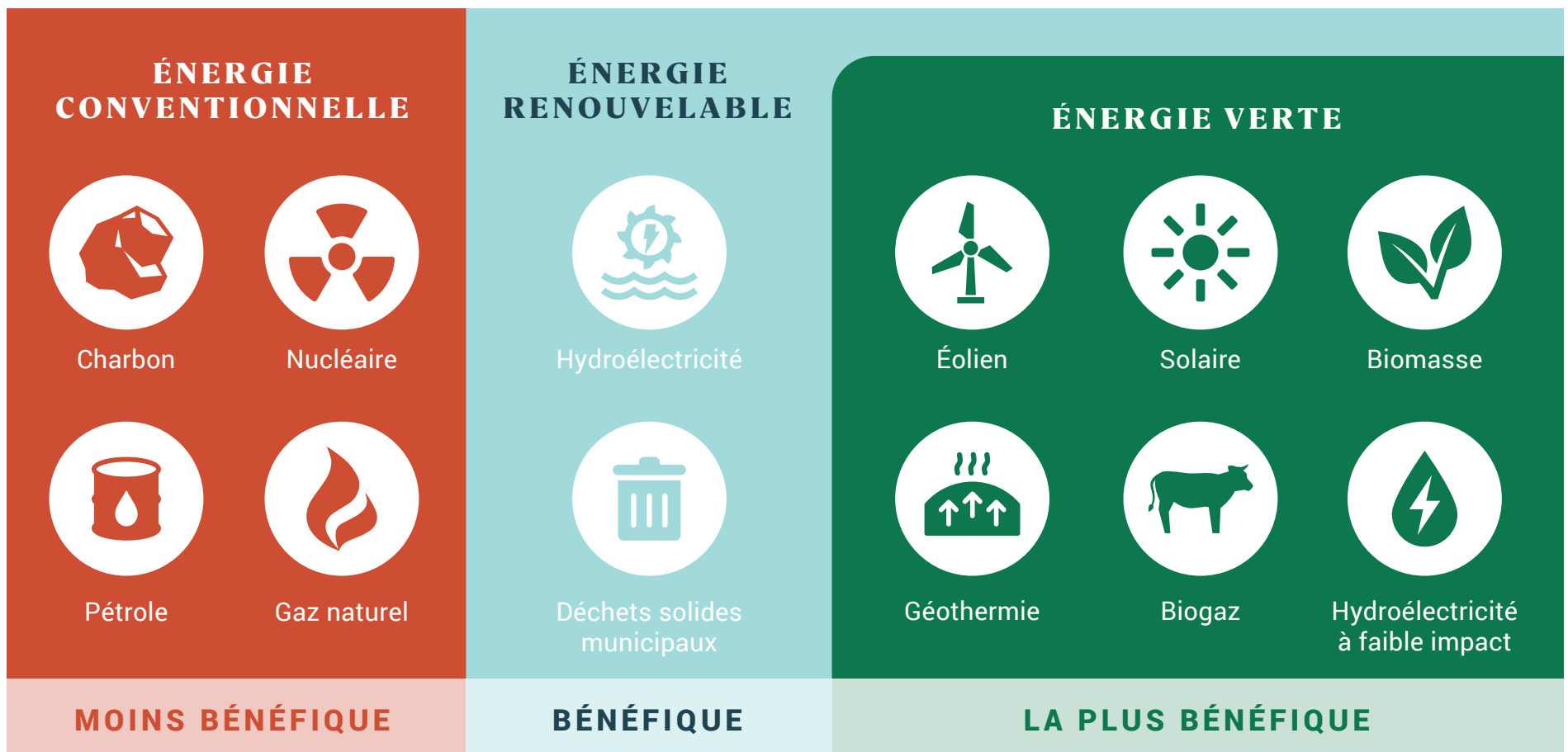


L'écart entre le résultat actuel et l'objectif de 100 % fixé en 2030 pourra être comblé par différents mécanismes, notamment celui des contrats d'achat d'énergies renouvelables de long terme comme les Power Purchase Agreements (PPA) et Virtual Power Purchase Agreements (VPPA). À elle seule, Cascades n'est peut-être pas en mesure de contraindre un fournisseur d'énergie à se verdir, mais elle peut se joindre à d'autres parties prenantes et faire pression pour accélérer la transition énergétique.

Électricité renouvelable

Avant de devenir de l'électricité, l'énergie doit subir toute une série de transformations. L'électricité peut être produites de bien des façons : à partir de centrales thermiques en brûlant des matières fossiles telles que le charbon, le pétrole ou le gaz, ou encore à partir de sources renouvelables. Les énergies renouvelables désignent un ensemble de moyens utilisés pour produire de l'énergie à partir de sources ou de ressources théoriquement illimitées, disponibles sans limite de temps. Ces sources d'énergie non combustible comprennent le soleil, le vent, l'eau en mouvement, la chaleur de la Terre (géothermie). Elles peuvent également comprendre des matières qui sont limitées mais souvent en abondance; les déchets organiques (biomasse) par exemple.

Catégorisation des sources d'électricité



La catégorisation des sources d'énergie selon la U.S. Environmental Protection Agency

Chaque région utilise, dans des proportions différentes, les sources d'énergie dont elle dispose pour fabriquer son électricité. C'est ce qu'on appelle le mix ou encore le bouquet énergétique. Dans le monde, ce mix est encore fortement dominé par des sources non-renouvelables (80 %), grandes émettrices de CO₂, alors que les sources d'énergie renouvelable sont quant à elle reconnues parfois comme carboneutres sinon comme sobres en carbone. Cela exclut toutefois les émissions liées aux installations nécessaires à la génération d'électricité comme les barrages ou les éoliennes.

L'électricité représente environ un tiers de l'énergie consommée dans le monde. Il s'agit de la même proportion que chez Cascades, où l'électricité représentait 29 % de l'énergie consommée en 2021. Étant donné le mix énergétique auquel nous nous approvisionnons, 68 % de notre électricité provient actuellement de sources renouvelables, dans des proportions variant entre 5 % et 100 % selon les régions. Ce résultat est principalement attribuable à notre présence marquée dans des régions alimentées par l'hydroélectricité. De ce fait, 39 % de toute l'électricité consommée en 2021 l'a été par des usines opérant au Québec.

Avec la pression grandissante pour lutter contre les changements climatiques, il est estimé que les réseaux électriques se verdiront sous l'effet combiné d'une demande accrue pour de l'énergie renouvelable et des politiques restrictives envers les énergies fossiles.



*Toit de l'usine Cascades Emballage
Carton-caisse, Vaughan, Ontario*

Notre contribution au verdissement du réseau

Deux usines de Cascades, Cascades Emballage carton-caisse Vaughan (Ontario) et Cascades Emballage carton-caisse Piscataway (New Jersey), ont installé des panneaux solaires sur leurs toits. Dans le cas de l'usine de Vaughan, l'électricité produite est entièrement dirigée vers le réseau de l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario, alors que dans le cas de l'usine de Piscataway, l'électricité produite est consommée par Cascades, et l'excédent, s'il y en a, est dirigé vers PJM, le réseau de l'état du New Jersey.

Bien que ces projets contribuent au verdissement des réseaux électriques, Cascades ne peut toutefois pas revendiquer l'attribut vert de l'électricité ainsi générée, car pour le faire, il lui faudrait acheter des Certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs).



Consommation d'énergie

Cascades reconnaît qu'il ne suffit pas d'augmenter la part totale d'électricité provenant de sources renouvelables pour réduire notre impact environnemental et aider nos clients à atteindre leurs objectifs de développement durable. C'est pourquoi nous nous efforçons également de réduire la consommation totale d'énergie nécessaire à la fabrication de nos produits.

Malgré une autre année atypique, ponctuée de défis et de contraintes qui imposent, entre autres, d'implanter à distance des projets d'envergure des deux côtés d'une frontière fermée par la crise sanitaire, Cascades a enregistré, en 2021, une réduction de 193 000 gigajoules grâce à la réalisation de divers projets en efficacité énergétique. L'équipe interne dédiée à l'optimisation énergétique de Cascades, CS+, division énergie, a établi un plan d'action à deux niveaux : l'élaboration et l'implantation de projets énergétiques et la maîtrise opérationnelle.

Les projets énergétiques

En 2021, l'usine de carton-caisses Greenpac à New York a mis en service un projet de tour d'eau à contact direct permettant de chauffer le procédé, enregistrant à elle seule des économies d'énergie de 100 200 gigajoules. À la source de ces résultats spectaculaires se trouve un projet de 3,2 millions de dollars, implanté avec une équipe d'ingénierie à distance. Dans ce projet comme dans d'autres, Cascades a pu compter sur la proactivité de ses chargés de projet en usines, et a su développer des partenariats avec des alliés sur place.

Grâce à un investissement s'élevant à 1,9 million de dollars, notre usine de papier tissu à Kingsey Falls a pu elle aussi procéder à la mise en service d'une tour d'eau à contact direct permettant d'économiser quelques 47 000 gigajoules.

L'utilisation récente de mécanismes d'entraînement à fréquence variable sur des équipements importants à notre usine de tissu en Caroline du Nord a également entraîné une économie d'énergie significative. Ces pièces d'équipement permettent d'ajuster la vitesse en fonction des exigences, amenant des économies annuelles récurrentes de quelque 45 000 \$ en énergie.

S'ajoutent finalement diverses améliorations électriques et thermiques, des opérations de maintenance et d'optimisation rapide qui, cumulées, ont engendré des économies considérables.

La maîtrise opérationnelle

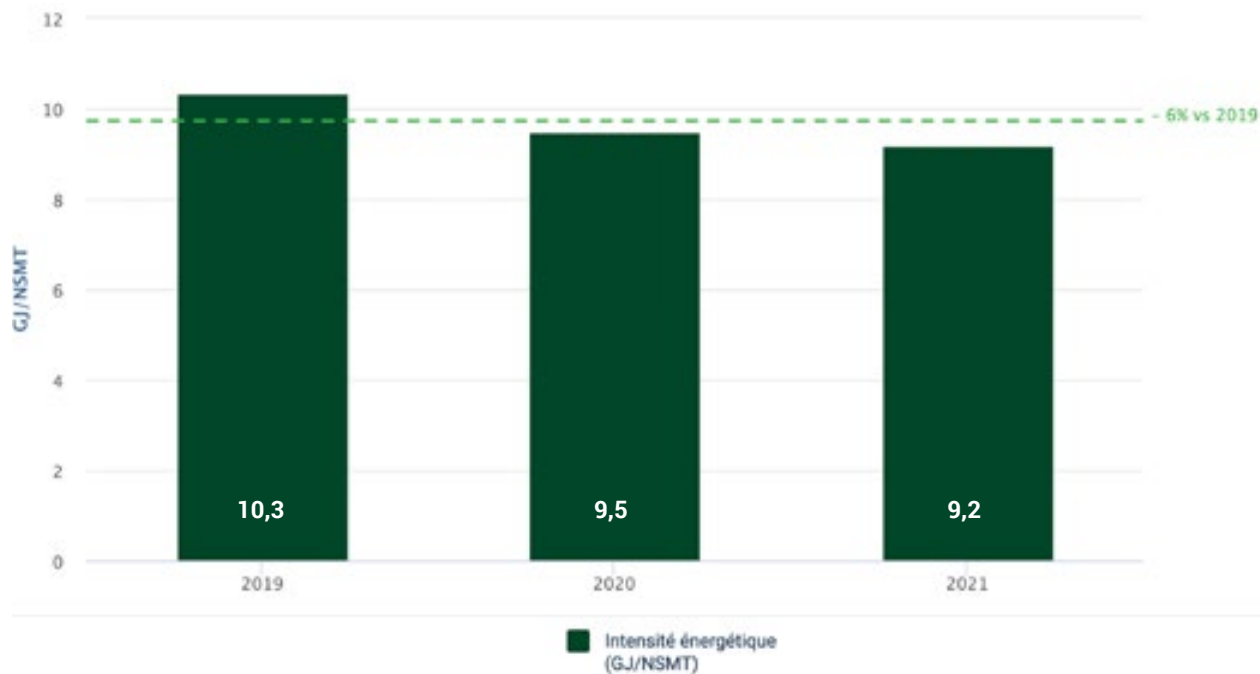
Depuis la création de notre groupe d'experts en efficacité énergétique, groupe qui a vu le jour à la fin des années 90, nous avons toujours compté sur la réalisation de projets pour optimiser nos façons de faire. Au fil des années s'est ajoutée à cette gestion de projets la maîtrise opérationnelle, une stratégie phare du nouveau plan de développement durable de Cascades. Il est attendu de l'ensemble des usines qu'elles maintiennent au quotidien l'efficacité des processus en place en plus d'améliorer ou renforcer leur niveau de maturité dans une visée d'amélioration continue.

Projet Marathon

Finalement, soulignons la continuité du projet Marathon, grand chantier transversal d'efficacité opérationnelle, s'appliquant à l'ensemble de Cascades. L'entreprise a collaboré avec des conseillers stratégiques pour analyser le rendement de ses usines et établir des processus rigoureux et des objectifs ambitieux.

Cette pratique permettra la responsabilisation des opérateurs et la prise d'action rapide pour améliorer, entre autres, l'intensité énergétique des usines. De plus, plusieurs indicateurs clés de performance ont été identifiés et sont suivis quotidiennement par nos équipes sur le planchers et revus par la supervision et la direction mensuellement. Finalement, Cascades est fière d'avoir une fois de plus réussi l'audit de maintenance énergétique pour ses trois groupes.

Réduire la consommation d'énergie de nos usines de 6 % (GJ/TM) d'ici 2025



L'année 2021 s'est conclue avec une réduction de gigajoules consommés qui représente, en quantité, quelque 1 172 000 GJ consommés en moins par rapport à l'année 2020, et en intensité, une diminution de 8,2 %, passant de 9,48 GJ la tonne à 9,2 GJ la tonne. La réalisation des différents projets inscrits au calendrier a permis d'atteindre les gains escomptés.

Consommation d'énergie des moulins

Description	Unit	2019	2020	2021
Consommation d'énergie	GJ	23 548 980	19 312 217	18 140 419
Variation versus 2019	%	0,0	-18,0	-23,0
Intensité énergétique	GJ/TMNV	10,336	9,487	9,199

Consommation d'eau

- Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M³/TM) d'ici 2025 vs 2019

Consciente du rôle vital de l'eau et de son importance dans la fabrication de ses produits et l'opération de ses usines, Cascades traite cette ressource avec tout le respect qui lui est dû. Elle met en place des projets, plans d'action et instaure dans ses usines des veilles et contrôles opérationnels afin d'en limiter l'utilisation. Année après année, Cascades se fixe comme objectif de réduire les effluents de ses usines de fabrication.

Faits saillants

1,2M
de M³ rejetés
en moins



3,5 %
de réduction des
effluents (M³/NSMT)

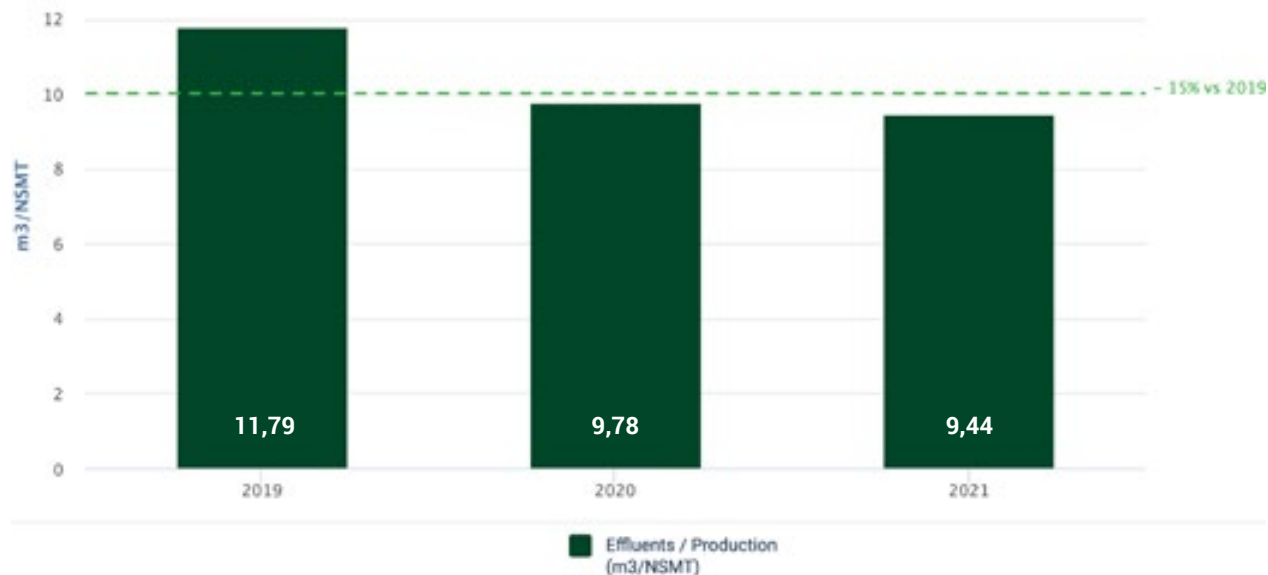


4,4 X
moins d'eau rejetée que la
moyenne de l'industrie*

*Industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord.
Source : FisherSolve™Next, ©2022 Fisher International



Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M3/TM) d'ici 2025



Bien que les effluents pour 2021 atteignent techniquement notre cible pour 2025, nous savons que le démarrage d'une nouvelle usine en 2023 augmentera conséquemment notre consommation d'eau.

Nous nous sommes donc fixé des cibles de réduction annuelle plus ambitieuses afin de prévoir pour l'ouverture de la nouvelle usine. Malgré un léger retard dans la réalisation des projets inscrits au calendrier, l'année 2021 s'est conclue avec une réduction appréciable des effluents d'eau.

En effet, grâce à une procédure interne qui assure une gouvernance serrée, Cascades a pu réduire de 3,5 % ses effluents, passant de 9,78 mètres cubes la tonne en 2020 à 9,44 mètres cubes la tonne en 2021, ce qui représente une réduction de quelque 1 283 000 mètres cubes.

Effluents

Description	2019	2020	2021
Effluents	26 853 819	19 903 935	18 620 768
Effluents / Production (m3/NSMT)	11,79	9,78	9,44
Effluents / Production (variation versus 2019)	0,0 %	-17,1 %	-19,9 %

Au sein du Groupe Produits Spécialisés, chaque usine a réussi à atteindre sa cible annuelle fixée. Nous notons des résultats particulièrement remarquables pour nos usines de pâte moulée en Indiana et en Iowa, qui ont poursuivi leur production en maintenant leur effluent près de zéro. Les usines de Papier Kingsey Falls et de pâte moulée en Caroline du Nord ont également dépassé les objectifs grâce à une gestion de l'effluent hors pair ainsi qu'une augmentation de la production.

Au niveau des projets ciblant la consommation d'eau réalisée en 2021 dans nos usines de papier tissu, l'installation d'un filtre gravitaire à notre usine de Pryor, en Oklahoma, a permis de retrouver une consommation d'eau équilibrée en fin d'année.

Comme ce fut le cas pour la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, l'année 2021, année de lancement de notre nouveau plan d'action en développement durable, a été l'occasion de travailler en équipe pour identifier les pistes d'amélioration à privilégier dans nos façons de faire et évaluer une série de projets à mettre en place. Parmi les actions ciblées pour l'eau, nous avons réalisé un inventaire des procédés et instruments de mesurage d'entrée et de sortie d'eau pour l'ensemble des usines de Cascades. Dans ce rapport détaillé, les méthodes d'archivage des données, les fréquences de calibration et les certifications ont été répertoriées, servant désormais comme base de référence pour identifier de nouvelles avenues d'amélioration.



Gestion de nos effluents

Lorsqu'il est question de consommation d'eau dans les usines de Cascades, l'accent est mis sur les moulins à papier, étant donné le volume d'eau important que ces derniers utilisent. Afin d'être plus efficaces dans la gestion de la ressource, nous misons sur deux axes d'intervention : réduire les déséquilibres des réseaux d'eau et réutiliser l'eau de procédé. Dans le premier cas, nous savons que tout déséquilibre important conduira à une entrée d'eau fraîche pour pallier un besoin ponctuel. Si les systèmes sont mieux balancés, les apports ponctuels ne sont pas requis. Quant à la réutilisation de l'eau de procédé, pour chaque application, il convient de choisir la qualité d'eau appropriée et de n'utiliser l'eau fraîche qu'en dernier recours. Différentes opérations de traitement de l'eau, dont la clarification, sont utilisées afin d'obtenir la qualité désirée à partir de l'eau de procédé.

Produits éco-conçus

- 100 % de nos emballages fabriqués et vendus soient recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030

Fière de son engagement à tracer la voie pour des solutions d'hygiène et d'emballage écoresponsables, Cascades s'est dotée de principes directeurs pour guider le développement de nouveaux produits. Ces principes couvrent chaque étape de la vie des produits qu'elle fabrique et vend, de leur conception à leur fin de vie.

Faits saillants

1 guide
sur les principes
d'écoconception publié



1 nouvelle analyse
de cycle de vie
(ACV)



6 solutions d'emballages
préqualifiés
How2Recycle



Nos principes

d'éco-conception



1. Prise de décisions éclairées

par rapport au design et à la conception de produits, de manière à limiter leur empreinte environnementale.



2. Conception optimisée

de manière à maximiser l'utilisation de la matière première, afin de limiter la consommation de ressources et d'enrayer le suremballage.



3. Matières et intrants réfléchis

en accordant la priorité au contenu recyclé pour la fabrication de nos produits et l'utilisation de fibres vierges certifiées et de sources responsables lorsque nécessaire.



4. Empreinte minimisée

en opérant nos unités de production de manière à fabriquer et mettre en marché des produits offrant une empreinte réduite en matière de consommation d'eau, d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.



5. Mobilisation des clients et des utilisateurs

finaux en les sensibilisant et en les éduquant sur les sujets en lien avec notre expertise en écoconception



6. Chaîne de valeur intelligente

en tenant compte de l'efficacité de nos produits à travers la chaîne logistique et en demeurant à l'affût d'opportunités pour concevoir ou utiliser des emballages réutilisables, notamment dans un contexte de commerce en ligne.



7. Fin de vie responsable

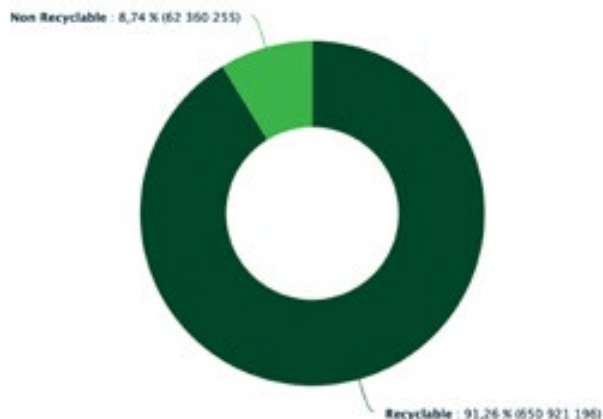
en concevant nos emballages de manière à favoriser la meilleure avenue possible pour en disposer. Nous suivons pour ce faire la hiérarchie des 3RV-E.

Pour plus d'information sur le sujet, veuillez consulter notre guide regroupant nos principes d'écoconception

En revisitant régulièrement ces principes, nous sommes en mesure d'apporter des améliorations significatives à nos produits afin de minimiser leurs impacts environnementaux.

Notre objectif va en ce sens : nous visons à ce que 100 % de nos emballages fabriqués et vendus soient réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2030.

100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030



La grande majorité de nos produits d'emballage, soit 91,26 %, est actuellement considérée réutilisable, recyclable ou compostable. Les emballages à défi n'ayant pas encore obtenu le statut de recyclabilité sont principalement fabriqués de résines plastiques, soit les emballages en plastique souple fait de polyéthylène basse densité recyclée et vierge (rLDPE et LDPE), les emballages en plastique rigide fait de polyéthylène téréphtalate recyclé (rPET) et les emballages en polystyrène recyclé (rPS). Les boîtes de carton cirées sont également au nombre des produits qui comportent des défis de recyclabilité. Il existe des régions où ces produits peuvent être récupérés et recyclés. Malheureusement, cette pratique n'est pas suffisamment répandue pour qu'ils puissent être considérés comme « généralement recyclables », suivant les standards de l'organisation How2Recycle.

Comparativement à 2020, la proportion de produits non recyclables a légèrement augmenté. Cela s'explique non pas par une augmentation du nombre de produits non recyclables mis en marché, mais plutôt par une révision à la baisse des taux d'acceptabilité de certaines matières plastiques aux États-Unis suite à une nouvelle étude de la Sustainable Packaging Coalition (réf. 2020-2021 Centralized Study on Availability of Recycling – en anglais seulement). C'est le cas des barquettes de rPET transparentes ainsi que des emballages souples de rLDPE et LDPE qui ne sont désormais plus considérés recyclables, puisque moins de 60 % de la population a accès à un programme de récupération pour ces produits

Recyclabilité et attestation How2Recycle®

« Un emballage est considéré recyclable s'il peut être collecté, trié, retraité et finalement réutilisé dans la fabrication d'un autre article »
- How2Recycle.

Pour qu'un produit soit recyclable, il doit se conformer aux règles définies par le Bureau de la concurrence au Canada et par la Federal Trade Commission aux États-Unis. Ces règles sont décrites dans les publications suivantes : *Déclarations environnementales : Guide pour l'industrie et les publicitaires, et Commission's Guides for the Use of Environmental Marketing Claims*. En résumé, elles stipulent qu'un produit ou emballage ne peut être déclaré recyclable à moins qu'il puisse être collecté, séparé ou récupéré du flux de déchet par un programme de recyclage bien établi qui le réutilise dans la

fabrication ou l'assemblage d'un autre item. Le guide canadien spécifie que la présence de réseaux municipaux ou industriels de collecte dans la région où le produit est vendu n'est pas suffisante pour déclarer un produit « recyclable » ; des installations pour traiter les matériaux recueillis et les réutiliser comme matière première doivent aussi exister. De plus, au moins 50 % de la population canadienne, ou 60 % de la population américaine, doit avoir accès à un service de collecte sélective, à un programme de dépôt en magasin ou à des installations de récupération qui acceptent le produit. Bref, il ne doit pas y avoir d'enjeux de triage, de transformation ou de marché.

Pour satisfaire à ces exigences et pour vérifier la recyclabilité de nos emballages vendus au Canada et aux États-Unis, nous collaborons avec l'organisation How2Recycle. Cette organisation, créée sous l'égide de la Sustainable Packaging Coalition, propose un système d'étiquetage normalisé qui indique de façon claire aux consommateurs comment bien disposer de leurs contenants et emballages après utilisation. C'est en se basant sur plusieurs critères spécifiques que How2Recycle évalue les emballages et leur assigne un statut de recyclabilité ainsi qu'une étiquette avec des instructions de récupération. La liste de critères est longue et inclut : les lois nationales applicables, le taux d'accès de la population à un programme de récupération, le taux d'acceptabilité de l'emballage dans un centre de tri, la composition de l'emballage et sa facilité à être transformé ainsi que l'existence d'un marché pour la matière récupérée. Les détails sont disponibles dans le Guide de recyclabilité de How2Recycle.

Quand peut-on dire si un emballage est **RECYCLABLE?**

LOIS APPLICABLES

Les déclarations de recyclabilité doivent être conformes avec les guides de déclarations environnementales du FTC et du bureau de la concurrence.

COLLECTE

Y a-t-il un système de collecte en place pour cet item?

CENTRE DE TRI

Est-ce que l'item peut être traité/trié avec les équipements disponibles en fonction de sa taille, forme et autres caractéristiques physiques?

CONDITIONNEUR RECYCLEUR

Est-ce que l'item peut être réintroduit comme matière première? Le guide de conception pour la recyclabilité des plastiques de l'APR ainsi que les protocoles de tests pour papier certifiés en laboratoire sont utilisés pour évaluer la recyclabilité technique.

MARCHÉ

Est-ce qu'il existe un marché pour la matière générée (idéalement local)? Les matières qui n'ont pas de marché ne sont pas considérées recyclables.

RECYCLABLE



Cascades ne considère « recyclables » ses produits que s'ils obtiennent la qualification « généralement recyclable ».

Ces évaluations d'un tiers indépendant nous assurent d'avoir un standard au sein même de nos déclarations. Parallèlement, il va sans dire que nous avons développé au fil des années une expertise interne reconnue en matière de recyclabilité : nos équipes en recherche et développement effectuent différents tests en laboratoire pour évaluer notamment la repulpabilité des produits fibres ; nos équipes en centre de tri peuvent évaluer ce qu'il advient d'une matière, peu importe sa composition, une fois sur les chaînes de tri ; et nos usines de recyclage peuvent tester sur le terrain comment se comportent les produits dans le procédé de mise en pâte. Ce sont là les grands avantages d'être une entreprise intégrée.

Compostabilité et certification CMA

Puisque Cascades préconise l'économie circulaire, le recyclage est de loin l'option de fin de vie favorisée. Cependant, lorsque le recyclage du contenant ou de l'emballage n'est pas possible préférable pour différentes raisons, entre autres parce que le contenu souillerait le contenant, le compostage peut être envisagé. Dans ces cas particuliers, nous nous assurons de faire certifier nos produits par une tierce partie reconnue comme la Compost Manufacturing Alliance (CMA).

Analyse de cycle de vie (ACV)

Bien que nous accordions une attention particulière à la fin de vie de nos produits, nous ne négligeons pas les autres étapes de leur cycle de vie. Sachant que ce sont généralement les étapes d'extraction des matières premières et de fabrication qui ont le plus d'impacts pour un produit, nous portons une grande attention aux ressources utilisées, à notre consommation d'eau et d'énergie ainsi qu'à nos émissions de gaz à effet de serre.

Pour évaluer et quantifier ces impacts, nous privilégions la méthode d'analyse de cycle de vie (ACV). L'analyse de cycle de vie est une méthode scientifique qui permet d'évaluer les potentiels impacts environnementaux, sociaux, ainsi que les coûts associés à toutes les étapes de la vie d'un produit, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières à l'élimination ou au recyclage, en passant par le traitement des matériaux, la fabrication, la distribution, l'utilisation, la réparation et l'entretien (CIRAIG).

Cette méthode scientifique reconnue est aussi un instrument de base pour l'écoconception, car elle nous permet d'identifier les étapes du cycle de vie du produit qui ont le plus d'impacts. Ces informations nous guident dans la conception de produits écoresponsables et dans l'amélioration de nos produits existants.

Suivant le résultat de l'évaluation et dépendamment du marché où il se retrouvera, How2Recycle assigne à l'emballage l'une des quatre catégories de recyclabilité suivante :

- 1) **généralement recyclable ;**
- 2) **recyclage limité ;**
- 3) **pas encore recyclable ;**
- 4) **dépôt en magasin.**

En 2021, nous avons travaillé avec la firme externe Agéco afin de réaliser l'ACV de six produits grand public et trois produits commerciaux de papier hygiénique, ainsi que trois produits d'emballage de produits hygiéniques. Cette analyse a encore une fois démontré l'importance d'utiliser des matières recyclées afin de réduire l'impact environnemental des produits.

Par exemple, lorsque l'on compare le papier hygiénique Cascades Fluff® Enviro fait à 100 % de fibres recyclées à la moyenne des produits de l'industrie fabriqués à partir de fibres vierges, celui-ci émet 63 % moins de gaz à effet de serre et a 73 % moins d'impacts sur la qualité des écosystèmes. L'impact positif de la matière recyclée dans la fabrication de nouveaux produits est également confirmé pour le plastique. L'ACV de notre emballage de papier hygiénique fait à 100 % de plastique souple recyclé (rLDPE) révèle qu'il émet 76 % moins de gaz à effet de serre et a 70 % moins d'impact sur la qualité des écosystèmes que la moyenne des emballages de l'industrie faits à partir de matière vierge.



Approvisionnement

responsables

- 100 % de fibres et de papiers recyclés ou certifiés d'ici 2025
- Doubler notre approvisionnement en fibres FSC® Mixte d'ici 2025 vs 2019
- S'assurer que 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025

En 2012, nous avons entamé un grand chantier qui vise à mieux connaître les pratiques sociales et environnementales des acteurs de notre chaîne d'approvisionnement. Nous devenons ainsi une des premières entreprises au Canada à travailler en ce sens. Un tiers indépendant reconnu nous accompagne dans cette démarche et aide par le fait même nos fournisseurs à mieux connaître leurs forces et faiblesses quant à leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cette façon de faire est gagnante pour toutes les parties et se poursuivra au cours des prochaines années.

Pour réduire notre impact sur la planète, nous favorisons la collaboration avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs. Cette motivation de réduire les impacts en amont de nos activités nous a amenés à nous fixer trois objectifs sous cette thématique.



Faits saillants

83 %
de nos fibres
sont recyclées



100 %
de nos approvisionnements en
fibres vierges (pâte et copeaux)
rencontrent les standards de
la certification FSC®

100 %
de nos acheteurs stratégiques
sont formés sur les achats
responsables



Le respect des forêts à cœur

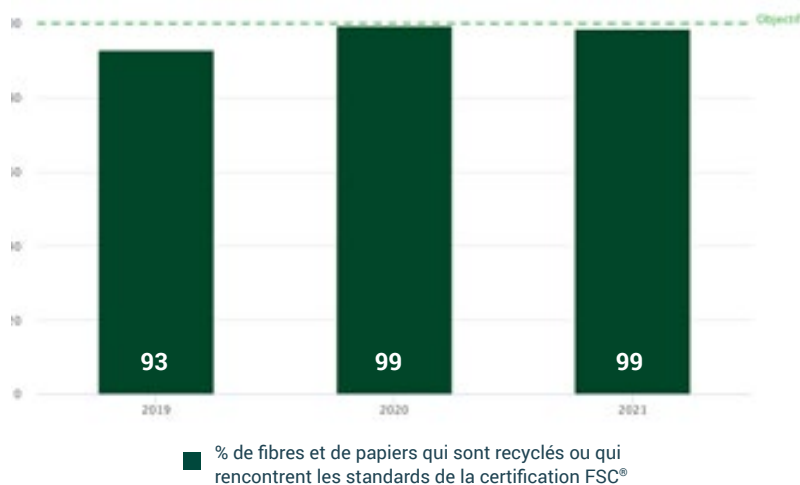
Nous avons toujours privilégié la fibre recyclée dans nos produits et continuerons à le faire. Toutefois, selon la disponibilité des fibres recyclées et les caractéristiques requises par certains produits, l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère parfois incontournable. Dans ces cas, Cascades s'approvisionne auprès de fournisseurs dont les standards de gestion de la forêt sont endossés par une tierce partie indépendante : le *Forest Stewardship Council® (FSC)*.

Cette certification forestière internationale reconnaît les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. Non seulement FSC® veille à la protection des écosystèmes forestiers et espèces fauniques rares ou menacées, mais l'organisme impose le respect des droits des peuples autochtones et les droits des communautés et des travailleurs. La certification FSC® comprend plusieurs niveaux de certification, dont la certification Mixte qui est la plus exigeante.

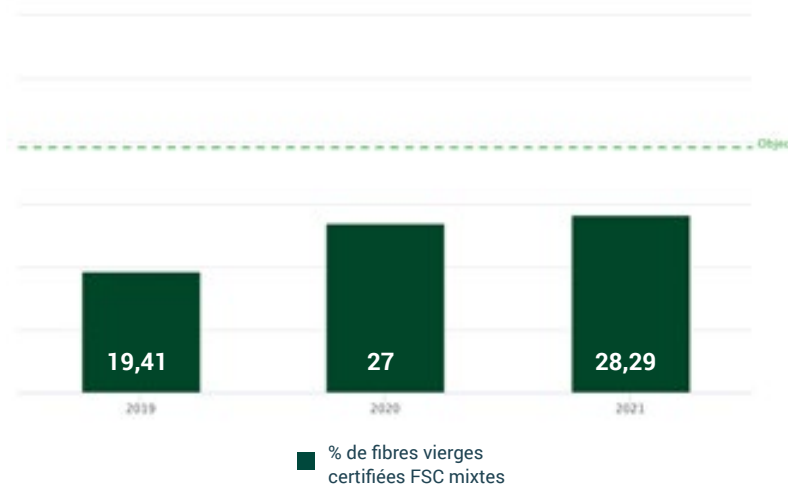
Le portrait des fibres et papiers chez Cascades

Les fibres que nous achetons, soit les vieux papiers et cartons, les pâtes et les copeaux, sont soit recyclées, soit rencontrent les standards de la certification FSC®. Les papiers achetés à l'externe, comme les bobines-mères, rencontrent, à très forte majorité, les standards de la certification FSC. Or, principalement pour des raisons de disponibilité, il peut arriver que des rouleaux soient achetés sans ce standard (environ 1,2 % de nos achats en 2021). Les fibres et papiers étant notre matière première principale, nous souhaitons démontrer, en intégrant cet objectif à notre Plan de développement durable, que la traçabilité est un enjeu prioritaire pour notre organisation. Nous avons également fait le choix de rehausser nos exigences auprès de nos fournisseurs en doublant nos approvisionnements de fibres certifiées FSC® Mixte.

100 % des fibres et de papiers sont recyclés ou certifiés d'ici 2025



Doubler notre approvisionnements FSC Mixte d'ici 2025



Nos équipes d'approvisionnement en fibres et papiers sont engagées pour atteindre ces objectifs. La portion des fibres vierges est déjà entièrement couverte par les standards de la FSC. Notre équipe responsable de FSC® de même que nos équipes d'approvisionnement de papiers travaillent de concert avec nos fournisseurs à la fois pour s'assurer que l'ensemble de nos intrants affichent cette traçabilité et pour augmenter le volume détenant la certification FSC® Mixte.

Des fournisseurs responsables

Depuis 2010, Cascades affirme sa volonté de travailler avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs qu'elle. L'objectif poursuivi est toujours le même : s'approvisionner chez un nombre grandissant de fournisseurs dont les pratiques de développement durable ont été évaluées et jugées responsables. Pour 2025, nous souhaitons réaliser 70 % de nos approvisionnements (en dollars) auprès de fournisseurs jugés responsables. Il s'agit d'un objectif ambitieux, considérant que le bassin de fournisseurs est évolutif et que la mise à jour des fiches fournisseurs est un processus exhaustif qui prend du temps. L'objectif visé est de faire prendre conscience aux organisations avec lesquelles nous collaborons du niveau de maturité de leurs pratiques d'affaires ESG et de les faire évoluer.

Une démarche d'approvisionnement responsable nous permet de mieux connaître nos fournisseurs. Elle permet également à nos fournisseurs de mieux se connaître. Ainsi naissent les opportunités.



70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025



Le résultat est resté stable en 2021 par rapport à l'année précédente.



Bien entendu, Cascades passe elle aussi à travers ce processus d'évaluation, mais elle revoit sa fiche annuellement. Notre entreprise est fière de faire partie du TOP 25 % des fournisseurs les plus responsables évalués par EcoVadis.

Afin d'assurer transparence et impartialité, nous travaillons avec une firme externe experte en analyse de pratiques ESG. L'évaluation porte sur 21 critères regroupés en quatre grands thèmes : environnement, social et droits humains, éthique et achats responsables. Elle est valide pour une période de trois ans. Passé ce délai, le fournisseur doit remettre à jour son évaluation. Pour les fournisseurs qui n'atteignent pas la note de passage, des actions correctives devront être mises en place et Cascades demandera une réévaluation dans un délai de deux ans. En 2021, ce sont quelque 76 fournisseurs qui ont été évalués ou réévalués de la sorte.

Matières résiduelles

Dans le cadre de son nouveau Plan de développement durable, Cascades ne s'est pas fixée d'objectif précis pour les matières résiduelles pour la simple et bonne raison qu'elle a déjà atteint un haut taux de valorisation, soit plus de 80 %. Considérant la composition des matières premières principales avec lesquelles elle conjugue, ce résultat dépasse nos attentes. Le défi des prochaines années résidera dans le maintien de cette performance.

Faits saillants

83 %
de résidus détournés
de l'enfouissement



99 %
taux de valorisation
à l'usine Greenpac

Trituration

Épuration & tamisage

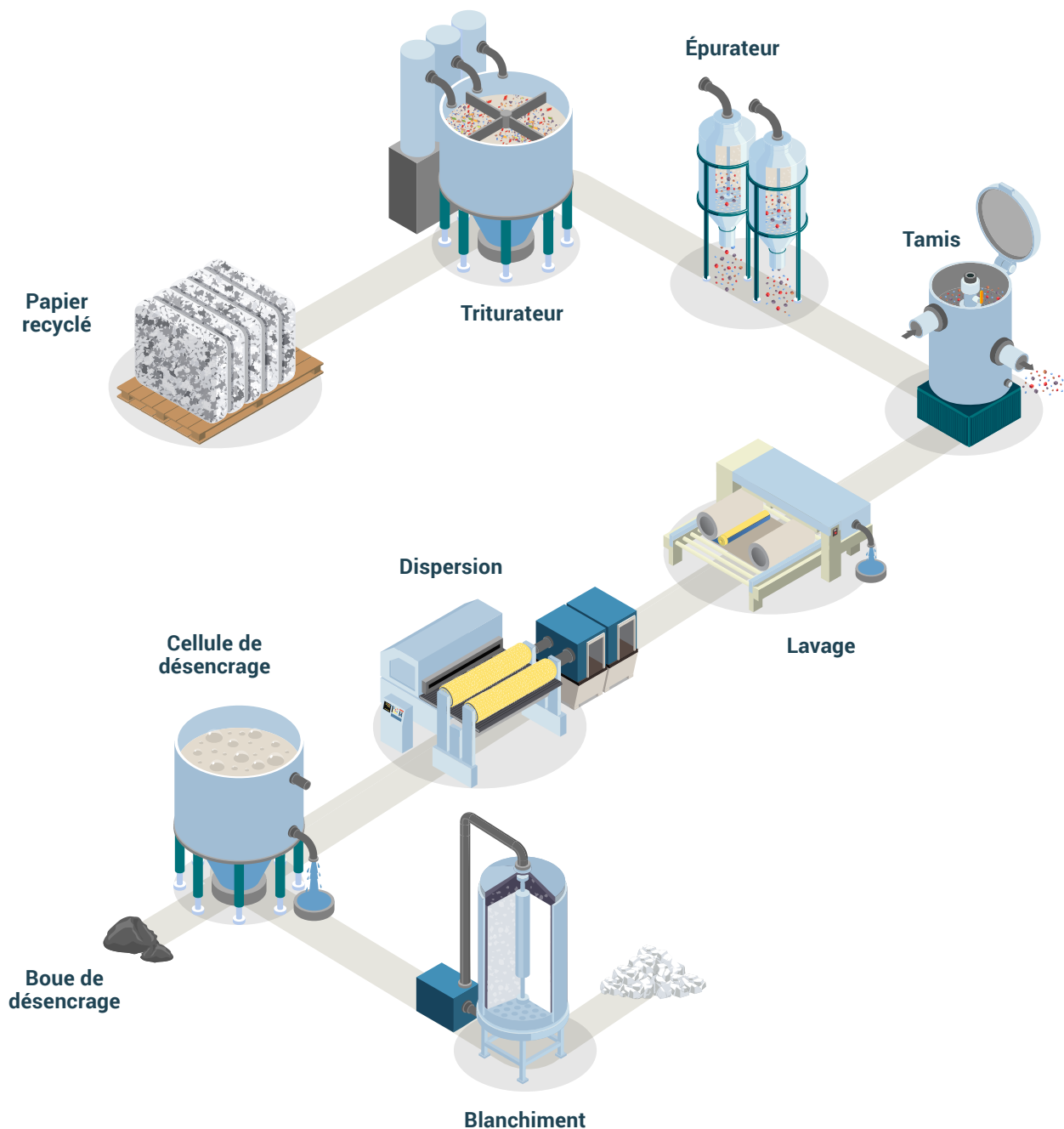
Lavage et dispersion

Désencrage et blanchiment

Les défis des fibres recyclées

L'utilisation de fibres recyclées comme matière première nous amène à composer avec un lot de contaminants, soit les matières « autres » contenues dans les ballots de papiers et cartons que nous nous procurons. Selon les grades, chaque ballot peut en contenir jusqu'à 12 %. Pour chaque tonne achetée, cela peut donc représenter jusqu'à 120 kg de contaminants. Étant donné que Cascades achète plus de deux millions de tonnes de fibres par année, ça représente beaucoup de matières. Tous ces contaminants sont séparés de la fibre lors de la fabrication de la pâte à papier.

Chaque étape de fabrication de la pâte génère des résidus. Les plus gros contaminants sont enlevés à l'étape de trituration, soit celle où les ballots de papier et carton sont brassés dans une grosse cuve avec de l'eau. On pense ici aux sacs de plastique, aux bouteilles d'eau ou aux canettes de métal qui auraient pu se glisser dans les ballots au centre de tri, ou encore au ruban adhésif sur les boîtes. Les étapes subséquentes, les tamis de rejets grossiers et fins, permettent de nettoyer la pâte des plus petits contaminants comme les agrafes et le verre.



La valorisation de nos propres résidus

Depuis 2016, Cascades entretient un partenariat d'affaires avec Covanta, une entreprise qui se spécialise dans la valorisation énergétique des déchets. Cette collaboration permet un haut taux de valorisation des matières résiduelles pour les usines de notre complexe de Niagara Falls : Cascades emballage carton-caisse - Niagara Falls et Greenpac (NY). Grâce à un procédé de cogénération, les résidus de mise en pâte de ces usines de carton sont utilisés pour produire de l'électricité et de la vapeur. La première est réacheminée aux usines de Cascades, où elle est ensuite utilisée pour le séchage des produits. Un bel exemple d'économie circulaire où les extrants connaissent une fin de vie utile! C'est par l'entremise de partenariats comme celui-ci, développé au fil des années, que nous avons été en mesure de valoriser l'entièreté des résidus de fabrication de ces deux usines en 2021.

La valorisation de nos résidus pour d'autres applications

Par ailleurs, une collaboration de longue date avec la compagnie Buffalo Fuel Corp. a porté fruit au cours des derniers mois alors que l'entreprise est parvenue à valoriser les torons et les rejets de mise en pâte produits par ces deux mêmes usines. Vrillés ensemble, ces déchets aux composantes variées s'accrochent aux cordes dans les cuves de fabrication. Leur triage et leur récupération représentent des défis techniques qui n'avaient jusqu'à récemment pas été résolus. Grâce à un nouveau déchiqueteur à toute épreuve, notre partenaire parvient désormais à séparer les matières. Le métal est ainsi revendu, tandis que le plastique et les pâtes sont envoyés à une cimenterie comme combustibles.



Exemple de rejets de mise en pâte. Les ballots de papiers et cartons que Cascades achète peuvent contenir jusqu'à 12 % de contaminants. Les plus gros rejets sont enlevés lors du procédé de trituration (mise en pâte). Pour le moment, sauf à nos usines du complexe de Niagara Falls, ces rejets très hétéroclites ne sont pas valorisés, faute de solutions locales.

Au fil des années, différentes façons de valoriser les boues de désencrage et les boues primaires et secondaires des procédés de fabrication ont été trouvées, notamment : épandage agricole, agrégat pour litière animale, cogénération, recouvrement et couche de bourrage dans la fabrication de carton. En Oregon, une pénurie de sable a permis à Cascades d'offrir ses boues à un site d'enfouissement pour le recouvrement journalier (une étape exigée pour des raisons de contrôle sanitaire et de propreté). Cette solution de remplacement s'avère judicieuse, puisqu'elle permet de remplacer une ressource naturelle par un rejet industriel tout aussi efficace.

Programme multimatière

Au début des années 2000, Cascades a mis en place un programme de gestion multimatière dans l'ensemble de ses unités de fabrication et de services, comprenant un vaste éventail d'items identifiés par un travail de caractérisation. En usine, ces catégories couvraient autant le matériel électronique, le bois, les fils électriques que le caoutchouc. Dans les unités de services, ces catégories couvraient le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal. Cascades a réactualisé son programme en 2020 avec pour objectif de réduire à la source, puisque le meilleur déchet reste celui qu'on ne génère pas. Le lancement de cette campagne a été souligné par la remise d'une tasse à café réutilisable aux employés ayant manifesté leur intérêt d'en recevoir une. Un geste symbolique qui visait la réduction de la consommation de verres en carton à usage unique.

Il est toujours impressionnant de voir l'étendue des produits que l'on peut développer avec du carton. Nos équipes ont eu l'idée de concevoir un flot de gestion multimatière trois voies fait en carton à l'extérieur et en coroplast à l'intérieur. Fabriqués à notre usine Cascades Emballage carton-caisse – Victoriaville, ces bacs sont utilisés dans plusieurs de nos unités du Québec pour gérer les matières résiduelles classiques comme les papiers/cartons, le plastique/verre/métal et les déchets ultimes.



Tu prends un café? Pense à utiliser une tasse réutilisable ou ta « Circular Cup » Cascades !



La Circular Cup, la tasse à café réutilisable choisie par Cascades pour ses employé(e)s. Fabriquée entre autres à partir de verres à café en carton recyclé, elle a fait l'objet d'une campagne de communication interne aux machines à café.

En 2021, Cascades a valorisé 83 % de ses résidus de production, soit son plus fort taux à vie. Cette performance a été rendue possible grâce au maintien des programmes de valorisation en fonction dans les usines et que le complexe de Niagara Falls a presque tout acheminé à l'usine de cogénération voisine, malgré un coût de revient plus élevé. Une autre démonstration de l'engagement de Cascades à faire mieux.

Déchets valorisés vs déchets enfouis (moulins)

Déchets enfouis	95 748
Déchets valorisés	452 260

Biodiversité

Le déclin de la biodiversité s'accélère à un rythme alarmant. Les experts estiment que la disparition des espèces vivantes est 100 à 1000 fois supérieure au taux naturel d'extinction. Les causes de cette catastrophe environnementale sont nombreuses et essentiellement reliées à l'activité humaine : changements climatiques, changements d'usage des terres, pollution des eaux, des sols et de l'air... Cascades veut faire sa part pour maintenir l'équilibre des écosystèmes. En plus d'utiliser judicieusement les ressources naturelles nécessaires à ses activités, notre entreprise a choisi de s'associer à plusieurs organismes mettant la protection de la biodiversité au cœur de leur mission. Qu'on pense à la Fondation David Suzuki, Mission 1000 tonnes, PurNat, Conversation de la nature Canada, ces organismes sont plus importants que jamais.

La Fondation David Suzuki mène la campagne citoyenne L'Effet papillon, qui propose une gamme d'actions concrètes permettant à la population et aux municipalités de contribuer à la protection du papillon monarque, une espèce menacée dont 90 % de la population s'est éteinte au cours des dernières années. Parmi ces actions, on compte la distribution et la plantation d'asclépiade (la seule plante dont se nourrissent les chenilles du monarque), des gestes et plaidoyers politiques en faveur de la protection des écosystèmes accueillant les monarques et la mise en place d'un programme d'ambassadeurs, la Patrouille papillon. Cascades a poussé plus loin son implication dans le programme en invitant ses employés à devenir ambassadeurs.

C'est ce qu'ont fait Candice Ruggero, responsable du développement durable, Sara Zerafa, responsable de comptes, Jason Gale, chargé de projets, soutien aux opérations, et Simon Ozorio, conseiller en communication sénior, tous à l'emploi de notre division Cascades Recovery+. Ils se sont engagés dans la Patrouille papillon en apportant aide et soutien au projet, et ont déployé une campagne interne d'aménagement d'espaces de jardinage sur tous les sites Cascades Recovery+ en Amérique du Nord.



MISSION
1000
TONNES



Mission 1000 tonnes et **PurNat** sont deux organismes qui contribuent au nettoyage des milieux naturels. Grâce à eux, des centaines de tonnes de déchets ont été retirées de la nature.

L'année 2021 a aussi marqué le début de notre partenariat avec Conservation de la nature Canada, un organisme privé à but non lucratif fondé en 1962, qui a pour objectif de protéger des milieux naturels abritant la faune et la flore du pays. Travaillant en collaboration avec des particuliers, des entreprises, des fondations, des communautés autochtones, d'autres organismes et diverses instances gouvernementales, Conservation de la nature Canada a jusqu'à maintenant contribué à la protection et à la gestion à long terme de plus de 15 millions d'hectares de territoire à grande valeur écologique.



La gestion responsable des forêts

Qu'elle soit tropicale, méditerranéenne, tempérée ou boréale, la forêt est l'habitat de 80 % des animaux et des végétaux terrestres. La surexploitation ou la mauvaise gestion de nos forêts peut représenter une menace pour la biodiversité. Cascades fait sa part afin de réduire la pression sur cette précieuse ressource en utilisant 83 % de fibres recyclées dans la fabrication de ses produits. Lorsque l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère incontournable, Cascades s'approvisionne le plus possible auprès de fournisseurs certifiés par le *Forest Stewardship Council*® (FSC®).

Un fournisseur certifié FSC doit respecter des normes environnementales, sociales et économiques parmi les plus élevées qui soient. Cela implique de préserver la biodiversité, la productivité et les équilibres écologiques de la forêt. Au Canada, les détenteurs d'un certificat FSC doivent se conformer à la norme pancanadienne FSC d'aménagement forestier. Dans cette norme, une attention particulière est accordée aux populations boréales du caribou des bois.

En 2021, Cascades a relevé la première édition du Défi pissenlits, une initiative mise de l'avant par Miel&Co, un apiculteur situé à Portneuf, au Québec. S'inspirant du No mow May, le Défi pissenlits consiste à retarder la tonte des pissenlits au printemps afin d'offrir cette riche source de pollen et de nectar aux abeilles et autres insectes pollinisateurs. Un petit geste qui fait une grande différence dans une période où la flore n'est pas encore très abondante.



Social



Villes et **commu- nautés durables**

- **Allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2025**

Les communautés dans lesquelles Cascades est implantée sont au cœur de son engagement social. Année après année, notre entreprise agit comme une citoyenne responsable en soutenant des causes environnementales et sociales ainsi qu'en contribuant au développement des collectivités. En plus d'investir annuellement quelque 4 M\$ en dons et commandites dans nos milieux de vie, nous encourageons nos unités d'affaires et nos employé(e)s à s'investir à leur tour dans les causes qui leur sont chères. Pour souligner les efforts extraordinaires des unités d'affaires et des employé(e)s les plus impliqués, nous avons mis en place un programme de reconnaissance basé sur le nombre d'heures d'engagement social accomplies.



Soirée- vidéoconférence- cinéma

pour les employé(e)s de
Cascades en partenariat avec la
Fondation David Suzuki

Engagée auprès de plus de 300 causes et organisations, Cascades a établi des partenariats durables et innovateurs dans divers secteurs. Afin d'investir et de soutenir des organismes qui ont un impact social ou environnemental positif, l'entreprise a décidé d'aligner son implication avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces objectifs, qui font l'objet d'un consensus mondial, sont une réponse aux défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels notre société est confrontée. C'est pourquoi nous nous sommes donné comme objectif : **d'Allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2025.**

Faits saillants

Autres organisations soutenues :

la Fondation Monique-Fitz-Back,
ÉcoÉcoles Canada, PurNat,
Centraide, Conservation de la
nature Canada, etc.

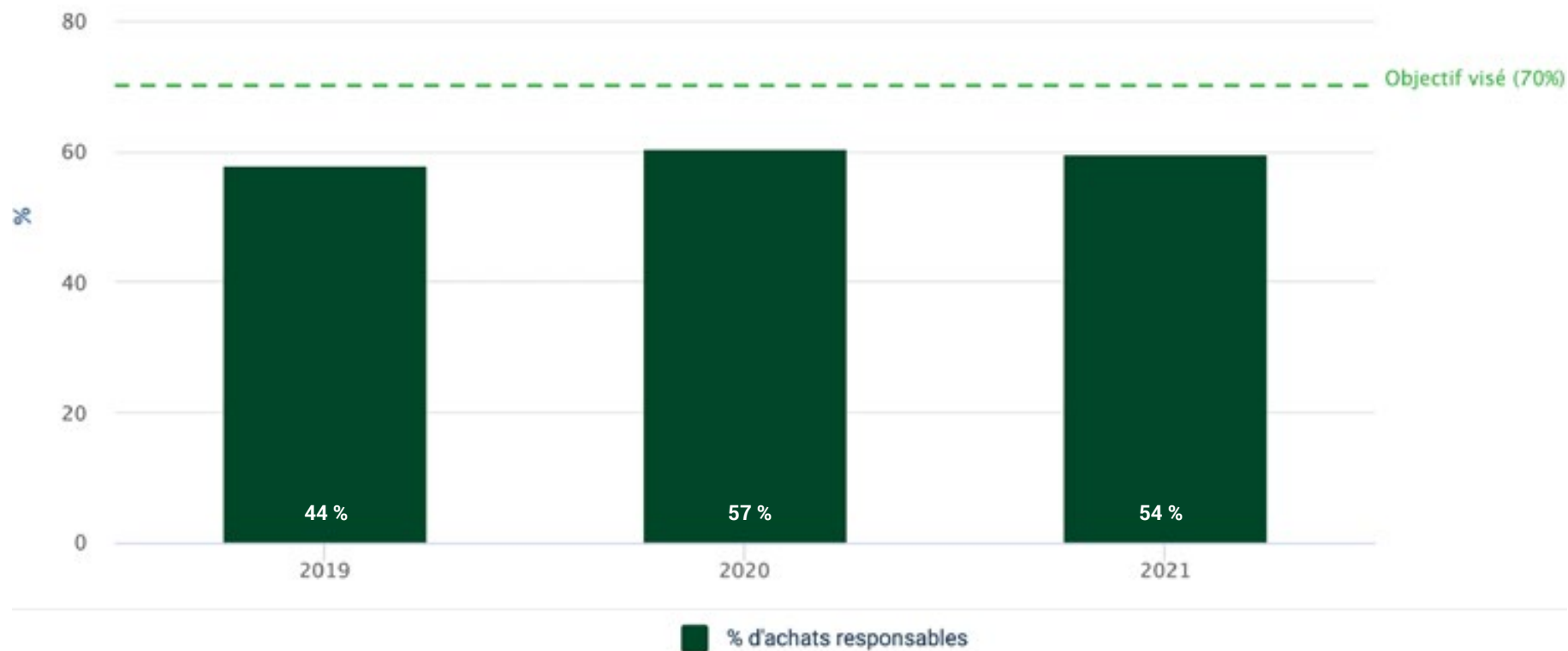


Première entente de partenariat

avec Mission
1000 tonnes



Dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)



Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, Cascades avait déjà atteint son objectif en 2020 et la tendance s'est maintenue en 2021 avec 54 % du budget des dons et commandites alloué à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable. Cascades continuera donc d'investir activement dans les communautés à proximité de ses installations et d'orienter ses efforts vers des causes dont la mission principale est alignée avec au minimum un des Objectifs de développement durable des Nations Unies au cours des prochaines années.

Pour plus de détails sur notre programme de dons et de commandites, [cliquez ici](#).

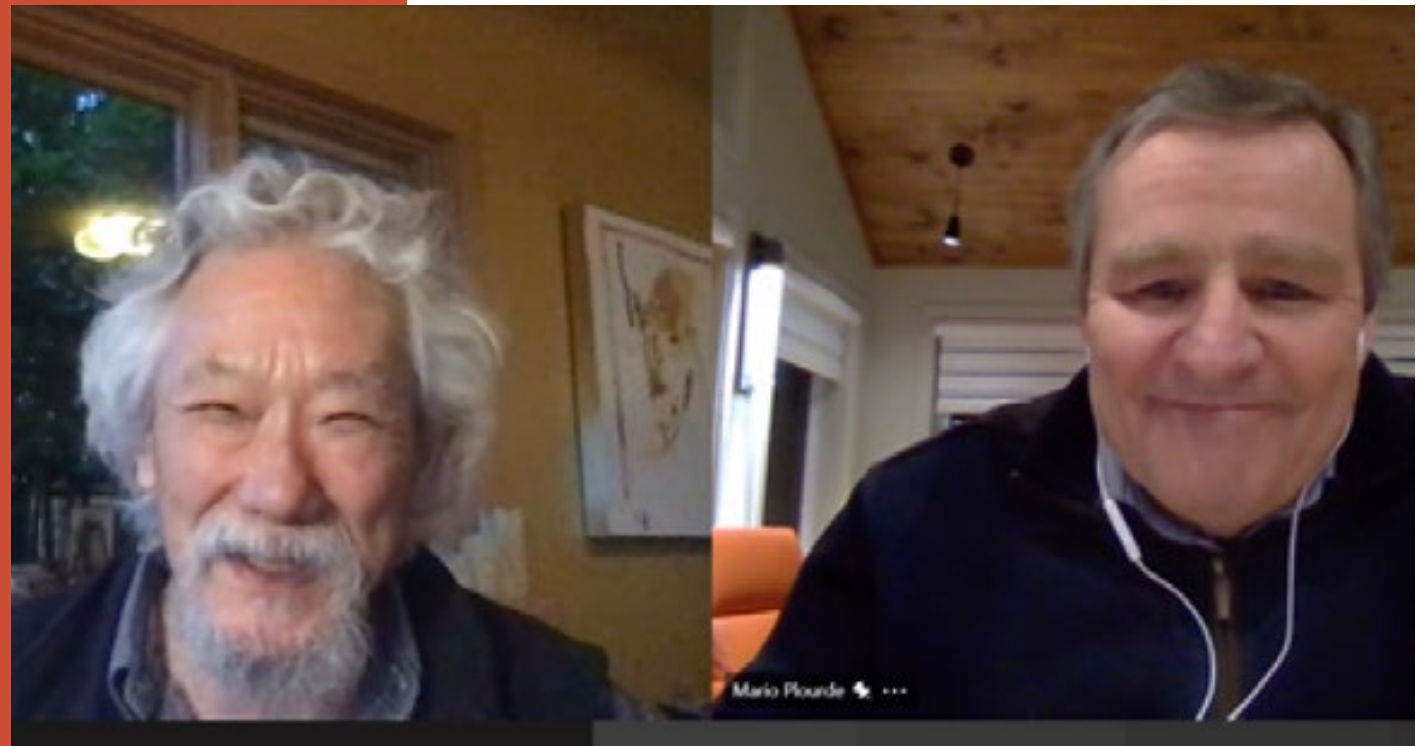


Mission 1000 tonnes

Mission 1000 tonnes veut changer le monde en agissant pour protéger les écosystèmes marins et aquatiques par le retrait de 1000 tonnes de déchets des cours d'eau. Cascades est commanditaire du programme d'ambassadeurs de Mission 1000 tonnes, un groupe de personnes engagées à promouvoir la mission dans leur réseau et leur communauté. Quelques Cascadeurs et Cascadeuses en font partie.

Soirée cinéma

Les employé(e)s de Cascades ont été conviés à une soirée vidéoconférence-cinéma mettant en vedette le docteur David Suzuki, à l'origine de la fondation qui porte son nom, et Mario Plourde, notre président. Cette soirée portait sur les changements climatiques et l'importance de passer à l'action.



Engagement

com- munau- taire

➤ 15 000 heures d'implication communautaire à réaliser par les employé(e)s par année

Inspirés par les frères Lemaire, fondateurs de l'entreprise, les employé(e)s de Cascades contribuent au développement de leur communauté en s'impliquant bénévolement dans des causes qui leur tiennent à cœur. Environnement, aide aux plus démunis, sport amateur, bien-être animal : leurs implications sont aussi variées que généreuses.



Cascades se fait un point d'honneur de reconnaître et d'encourager l'implication communautaire de ses employé(e)s. Depuis 2016, ces derniers sont invités à inscrire leurs heures de bénévolat d'affaires et de bénévolat personnel dans une plateforme numérique. Cascades compile ces données annuellement et remet, aux employé(e)s et aux unités qui ont accumulé le plus d'heures d'implication, des bourses en argent à redistribuer aux organismes de leur choix. Cette façon de faire très appréciée de tous et toutes se poursuivra au cours des prochaines années. De plus, dans ses nouvelles pratiques de ressources humaines, Cascades offre la possibilité à ses employé(e)s de bureau d'être libérés l'équivalent de deux jours de travail par année (jusqu'à 16 heures) pour faire du bénévolat pour des causes qui leur sont chères. Contribuer au bien-être des personnes et des communautés fait partie de la vision du développement durable de Cascades. Voilà pourquoi l'engagement communautaire compte parmi les objectifs de notre plan d'action, en visant à ce que **15 000 heures d'implication communautaire soient réalisées par les employé(e)s chaque année.**

Faits saillants

1 centre de vaccination pour la Covid-19 destiné autant aux employé(e)s qu'à la communauté

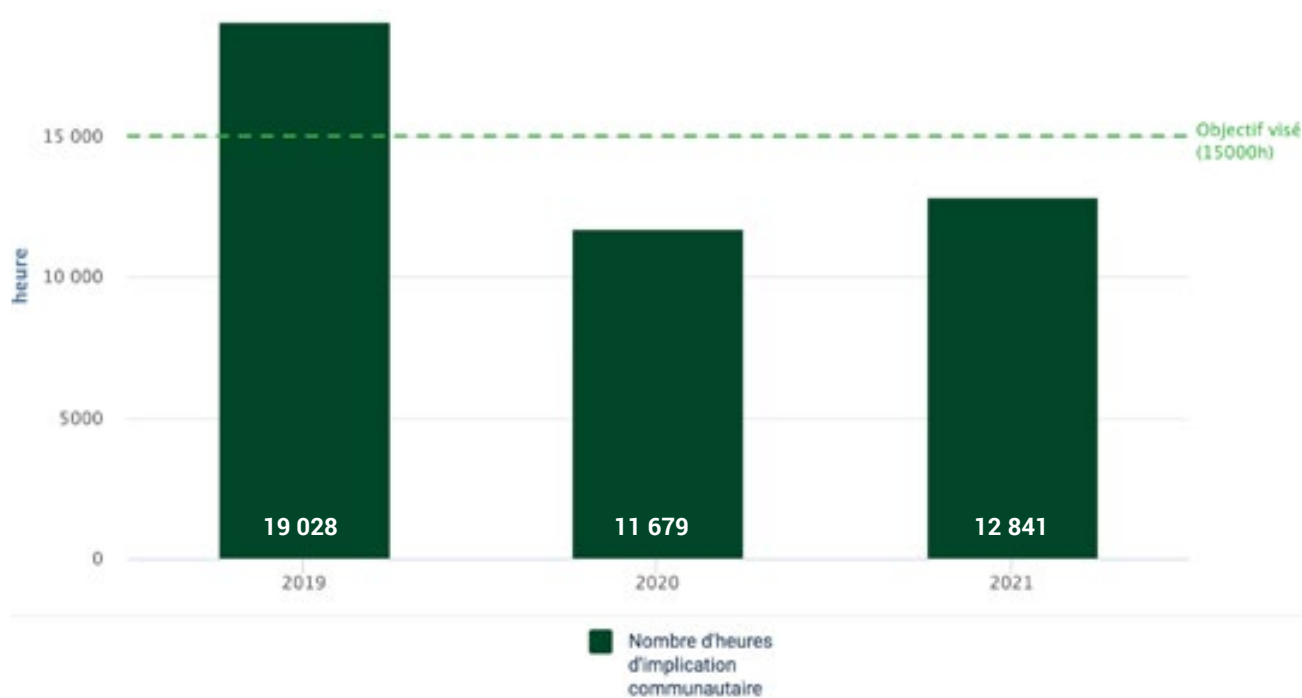


2 journées de nettoyage de sites d'enfouissement illégaux avec notre partenaire PurNat



4 employé(e)s reconnus pour leur implication communautaire

Heures d'implication communautaire réalisée par les employé.e.s par année



Notre objectif n'a malheureusement pas été atteint en 2021, avec 12 841 heures de bénévolat réalisées par les employé(e)s. Il est toutefois important de rappeler que les employés divulguent leurs heures d'engagement communautaire sur une base volontaire ; le nombre d'heures réalisées en réalité est donc probablement supérieur à la somme rapportée dans ce tableau. Par ailleurs, ce résultat s'explique peut-être aussi par les restrictions gouvernementales en place en 2020 et 2021 en lien avec la pandémie de Covid-19 qui ont limité les possibilités d'implication. La levée de ces restrictions en 2022 contribuera certainement à augmenter le nombre d'heures d'implication communautaire. De plus, nous ferons l'an prochain la promotion auprès des employé(e)s de différentes façons de s'impliquer dans la communauté.

Contribution au bien-être de la communauté par la mise en place d'un centre de vaccination

Le centre de vaccination en chiffres

En 2021, lors de la campagne de vaccination massive initiée par les gouvernements du Québec et du Canada, les grandes entreprises ont été invitées à contribuer à l'effort collectif en mettant sur pied un point de vaccination auprès de leur personnel et de leur communauté respective. Cascades a été au nombre de ces organisations, en ouvrant un centre de vaccination dans les bureaux de son Centre de services partagés de Kingsey Falls. Une importante équipe de travail multidisciplinaire composée d'employé(e)s rémunérés et de bénévoles, soutenue par nos centres d'expertises en santé et en R&D, a été déployée pour mettre en place ce service, qui a été hautement apprécié et salué notamment par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, M. Christian Dubé.

13 074 doses administrées



130 employé(e)s ont généreusement donné de leur temps pour assurer le bon fonctionnement du centre

+ de 20 employé(e)s impliqués dans la gestion et l'administration du centre



Éric Paul

**Directeur général des ventes,
Cascades Groupe Tissu**
600 heures d'implication
communautaire



Pourquoi t'impliques-tu autant?

J'ai commencé à m'impliquer parce que mes trois filles jouent au soccer. L'une d'entre elles a voulu organiser un voyage avec son équipe et en préparant les levées de fonds, j'ai trouvé qu'il manquait un peu d'organisation. Nous avons alors eu l'idée de créer un programme de commandites et nous l'avons présenté à notre association de soccer, qui l'a tout de suite trouvé intéressant. Ils ont même voulu que l'on rende notre guide accessible à l'ensemble du club. De fil en aiguille, je suis devenu administrateur et l'année d'après, je siégeais sur le conseil d'administration comme président. Durant ce temps, nous avons mis plusieurs choses en place et j'ai vraiment eu la piqûre. Tu te donnes un objectif et tant que tu ne l'as pas rencontré, tu continues à t'impliquer. C'est d'ailleurs ça qui m'a amené à créer un nouveau club. Aujourd'hui, nous sommes l'un des plus gros clubs de soccer du Québec ! Cette année, j'ai toutefois décidé de prendre un peu de recul et de laisser la relève en prendre soin. D'ailleurs, c'est mon collègue Jean-Philippe Lagacé, l'un des récipiendaires du prix d'implication communautaire l'année dernière, qui a pris ma place à titre de président.

Que dirais-tu aux gens pour les motiver à s'impliquer davantage?

Il ne faut pas penser seulement à ce qui est bon pour nous. Nous sommes privilégiés dans la vie et quand on se compare, on se console. J'ai été chanceux d'avoir une bonne éducation et d'être élevé dans une bonne famille, alors il est important pour moi de redonner aux autres qui n'ont pas nécessairement été aussi chanceux. On en retire beaucoup de bonheur quand on voit que l'on peut faire une différence. Parfois, ce n'est pas que du plaisir, mais en prenant un pas de recul, tu réalises rapidement que tes actions font une différence dans la vie des gens. L'implication, c'est aussi une expérience incroyable qui t'offre d'innombrables acquis qui te serviront pour le reste de ta vie.

À quelle cause donneras-tu les 1 000 \$ remis par Cascades?

Je vais donner le 1 000 \$ à l'Union Lanaudière-Sud. Ce montant fera certainement une différence dans la vie des jeunes. Je trouve ça vraiment génial que Cascades reconnaisse l'implication communautaire. Ça encourage les gens à en faire plus. Non seulement j'ai mis du temps dans quelque chose qui me passionnait, mais j'ai aussi représenté la compagnie pour laquelle je travaille.

Santé, sécurité et bien-être

- Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025 par rapport à 2019
- 100 % des employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être d'ici 2025

Nous croyons que la santé, la sécurité et le bien-être doivent reposer sur une culture de prévention qui valorise la responsabilisation de chaque employé(e). Nous mettons sur la sensibilisation et la formation pour bâtir cette culture et intégrer la sécurité dans nos efforts individuels et collectifs. Cascades agit en amont pour garder ses employé(e)s en santé tout au long de leur carrière et au-delà. Nous investissons dans la prévention et la conscientisation pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie et l'amélioration durable de la santé et du bien-être. C'est pourquoi nous nous sommes fixé deux objectifs dans cette catégorie.



Faits saillants

Taux de fréquence
OSHA 1,2



Changement de priorité
d'unité de mesure pour la performance de la santé et la sécurité, du taux OSHA au taux de gravité



Zéro
accident mortel



Atteindre un environnement de travail zéro accident

Chez Cascades, nous ne ménages aucun effort pour assurer un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous nos employé(e)s. En plus des actions entreprises pour sécuriser nos usines et améliorer nos façons de faire, nous misons sur la sensibilisation et la formation pour développer une culture de la prévention des accidents dans toutes nos équipes de travail. Nous voulons ainsi accroître la responsabilisation personnelle de chacun(e) et stimuler le leadership des superviseur(e)s.

Changement de l'unité de mesure

La performance en santé et sécurité se mesure par différents indicateurs. Au cours des dernières années, les regards de nos équipes étaient tournés vers le taux de fréquence OSHA¹. Dans le cadre de notre nouveau plan de développement durable, nos équipes internes dédiées à la sécurité ont choisi de mettre l'accent sur le taux de gravité². Même si nous continuerons de suivre et de divulguer le taux de fréquence OSHA, c'est la mesure de gravité qui sera dorénavant mise de l'avant. Comme organisation, Cascades vise ultimement zéro accident, mais surtout, zéro accident grave. La priorité pour Cascades demeure la diminution du nombre d'accidents graves et son incidence directe sur le nombre de jours perdus.

¹ Calcul du taux de fréquence OSHA : nombre d'accidents avec arrêt de travail / nombre d'heures travaillées x 200 000

² Calcul du taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail / nombre d'heures travaillées x 200 000



Taux de fréquence OSHA

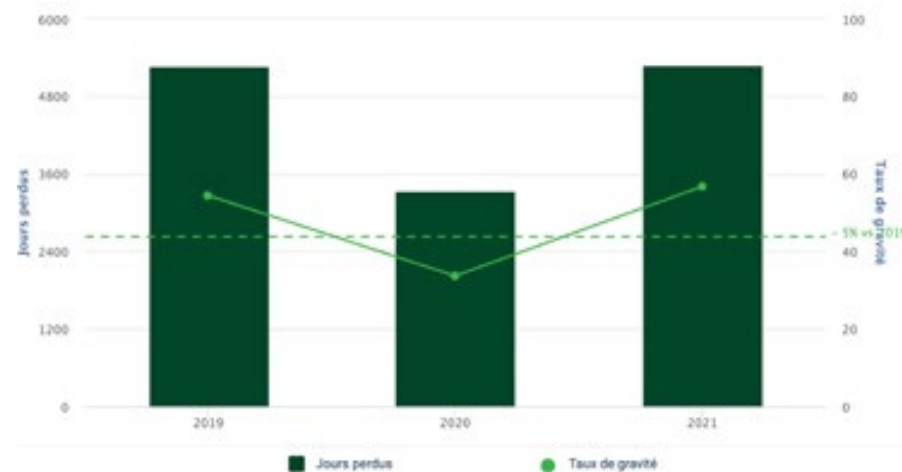
Encore une fois, Cascades a atteint un record en concluant l'année 2021 avec un taux de fréquence OSHA de 1,2, le plus bas de son histoire. Ce résultat exceptionnel est la preuve que la sécurité est vraiment une priorité pour notre personnel.

Taux OSHA

	2019	2020	2021
Taux OSHA	1,7	1,3	1,2

Globalement, même si le nombre d'accidents au travail suit une tendance à la baisse, le nombre d'accidents graves, lui, reste stable. Plus précisément, il y a eu le même nombre d'accidents graves en 2020 et en 2021, mais le caractère plus sévère de certains des accidents survenus en 2021 a entraîné une augmentation des jours de travail perdus durant cette période, comme le montre le tableau ci-dessus.

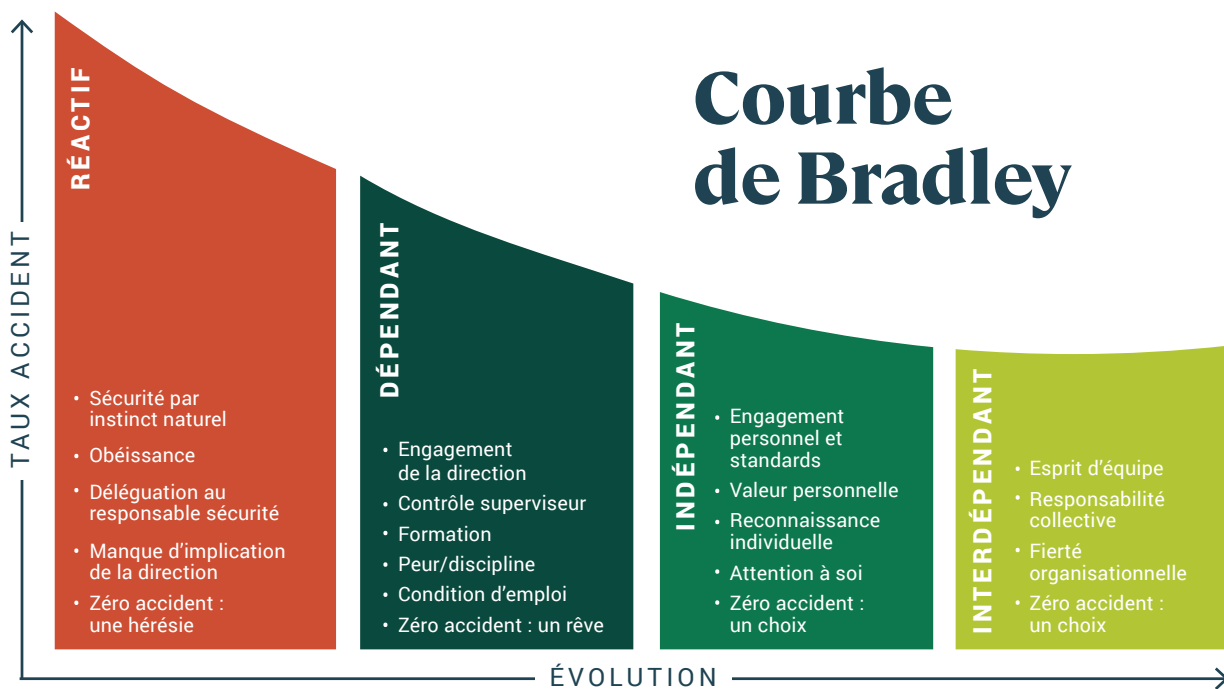
Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025



Cheminer vers l'interdépendance selon la courbe de Bradley

Depuis une dizaine d'années, nous évaluons le niveau de maturité de la culture en santé et sécurité de nos usines par l'entremise de la matrice de responsabilisation, un outil conçu par Cascades. Cet outil permet à nos gestionnaires et à nos employé(e)s de discuter des enjeux liés à la sécurité dans leur usine. Au terme de cet exercice, les résultats sont entrés dans une grille, qui donne un score et un positionnement sur la matrice (courbe de Bradley). On peut alors orienter le plan d'action comportemental en fonction des résultats de la matrice.

Suivant la typologie de la courbe de Bradley, la majorité des usines de Cascades évoluent maintenant dans les phases dépendante et indépendante. Aucune usine ne se trouve dans la phase réactive.



L'objectif, pour toutes nos usines, est de cheminer progressivement vers l'interdépendance, c'est-à-dire la phase où chaque employé(e) devient responsable de la sécurité de tous. Les interactions sont une façon efficace de parvenir à ce but. L'interaction est un outil d'interdépendance qui permet aux gens d'apprendre comment faire et recevoir des interventions correctives en lien avec leurs façons de travailler. Dans plusieurs usines, l'implantation des interactions a été le point de départ d'une amélioration notable de la santé et de la sécurité des employé(e)s.

Formation

Comme la formation demeure une pièce importante du travail d'information et de sensibilisation, l'équipe de santé et sécurité de Cascades a travaillé sur une plateforme

de formation en ligne liée à l'outil SAP de gestion de données RH. Le contenu des formations est ainsi déployé en fonction du poste occupé par l'employé(e) et de sa réalité quotidienne.

Mise en place d'un logiciel pour réduire le nombre d'accidents graves

Parmi les améliorations inscrites à l'agenda de l'équipe responsable de la SST au niveau corporatif, il y a l'intégration d'un nouveau logiciel qui permettra d'avoir davantage de données et facilitera les prises de décisions. Le premier module du logiciel, dont l'intégration est prévue pour 2022, sera utilisé pour faire la gestion des événements, identifier les causes ainsi que les mesures correctives ou préventives requises et assurer un suivi.

Toutes ces mesures visent le même objectif : sécuriser nos installations et nos façons de faire. Nous croyons que la meilleure façon d'y parvenir, c'est en faisant de la santé et de la sécurité une responsabilité collective.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un indicateur suivi par le marché, Cascades tient à souligner qu'elle n'a enregistré aucun accident mortel au cours du dernier exercice, le dernier décès datant de 2018.

Promouvoir des mesures préventives pour la santé et le bien-être

Nous sommes convaincus que nos employé(e)s sont plus susceptibles d'adopter de saines habitudes de vie s'ils évoluent dans un environnement de travail qui leur donne de l'information et des outils pour y parvenir. À cet effet, en 2021, nos employé(e)s des États-Unis ont pu remplir, sur une base volontaire, une autoévaluation confidentielle portant sur leur santé et leurs habitudes de vie. La firme responsable de l'évaluation a ensuite permis à chaque participant(e) de prendre connaissance de son bilan. Cette autoévaluation sera proposée à nos employé(e)s canadiens en 2022. Nous serons donc en mesure, dans notre prochain rapport de développement durable, de divulguer le pourcentage de tous les employé(e)s Cascades qui se sont engagés de cette façon dans une démarche de santé préventive et de bien-être. Par ailleurs, d'autres initiatives ont été mises en place en 2021 afin d'encourager les employé(e)s à adopter de saines habitudes de vie, notamment l'Effet GO, un défi sportif visant une meilleure intégration de l'activité physique au quotidien.

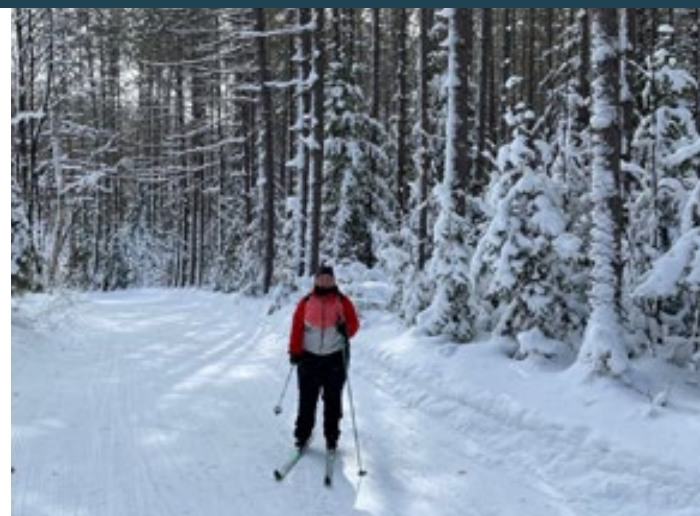


La pandémie a bouleversé notre quotidien. Du jour au lendemain, nous avons tous et toutes dû mettre nos vies actives en veilleuse et réduire nos contacts dans l'espoir de freiner la propagation du virus. Pour briser cet isolement forcé, raviver la vie au travail et contrer la baisse d'activité physique de ses employés, Cascades a proposé des activités sportives rassembleuses à faire individuellement, mais en équipe- deux termes contradictoires à première vue.

C'est ainsi qu'est né l'Effet GO, un défi sportif visant une meilleure intégration de l'activité physique au quotidien soutenu par l'application virtuelle Virgin Pulse. Pendant neuf semaines (la durée estimée pour instaurer un changement d'habitude), les employé(e)s volontaires étaient invités à former des équipes de sept personnes et à s'engager à faire au moins 7000 pas par jour. Les pas étaient calculés par une montre connectée fournie aux participant(e)s et par une conversion d'activités en équivalence de pas (ex. une heure de vélo équivaut à 8220 pas). Les organisateurs ont agrémenté le défi de concours, de conférences virtuelles, de partages d'expériences. Devant la réussite et l'engouement de la première cohorte, une deuxième édition a été lancée au printemps.

Effet GO faits saillants

455
employé(e)s
participants



126
jours d'activités

303 216
km parcourus



Équité, diversité et inclusion

➤ **100 % des employé(e)s soient formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion**

Les médias rapportent trop souvent des événements regrettables qui montrent que le respect de la diversité demeure un acquis fragile dans notre société. Même dans les environnements ouverts et accueillants, il arrive que des biais inconscients influencent les décisions et nuisent à l'épanouissement de certaines personnes. Chez Cascades, nous sommes convaincus qu'une main-d'œuvre diversifiée est une richesse qui contribue au succès de notre entreprise. Afin d'instaurer un environnement professionnel qui favorise l'épanouissement de toutes et tous, nous nous sommes fixé comme objectif que **100 % des employé(e)s reçoivent une formation sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion**. Cet objectif sera atteint par la mise en place d'une formation portant sur les biais inconscients que nous pouvons entretenir envers les gens qui nous entourent, ainsi que sur les façons de surmonter ces biais dans un contexte de travail. Le résultat de notre objectif correspond au nombre d'employé(e) ayant suivi la formation divisé par le nombre d'employé(es) total.

Faits saillants

1 formation
sur les biais
inconscients offerte
aux superviseurs



16 portraits
de Cascadeuses inspirantes
partagés sur nos différentes
plateformes internes



5 sous-comités
créés dans le Comité
équité, diversité et inclusion



Employé.e.s formé.e.s sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion

	2021
Employé.e.s formé.e.s sur les préjugés inconscients	295
Total d'employé.e.s	9 673
%	3,0

La formation sur les biais inconscients comporte deux volets. Un premier volet consistait en un atelier de 210 minutes dirigé par une firme spécialisée et offert aux superviseuses et superviseurs. Ces derniers étaient d'abord invités à partager leurs expériences, pour ensuite relayer ces informations à leurs équipes afin de susciter des échanges entre collègues. Le but de cet exercice était d'amener les gens à prendre conscience des comportements qui peuvent avoir un impact significatif sur l'intégration d'employé(e)s. Ce premier volet s'est déroulé à la fin de l'année 2021 laissant peu de temps pour la transmission de l'information dans les équipes. C'est ce qui explique le faible pourcentage d'employé(e)s formés pendant l'année. En 2022, le second volet s'adressera à l'ensemble du personnel prendra la forme de courts modules virtuels qui s'ajouteront au parcours obligatoire de formation des employé(e)s.

Tout en poursuivant son travail, ce comité a élargi son mandat en 2020 en devenant le Comité équité, diversité et inclusion, dans le but d'être plus inclusif dans ses actions favorisant la diversité. Ainsi, nous comptons maintenant une équipe de 25 à 30 employé(e)s qui mettent en place des initiatives, appuyés par 5 sous-comités favorisant une meilleure intégration des employé(e)s issues de la diversité générationnelle, des genres, des âges, des orientations sexuelles et de différentes cultures.

Dès 2019, Cascades s'est dotée d'une politique sur la diversité et l'inclusion, incluant une pratique de gestion visant à augmenter le nombre de femmes à des postes clés de l'entreprise. Un comité consultatif, composé de cinq femmes et cinq hommes issus de chaque division et de chaque région où Cascades exerce des activités, a déterminé les grandes orientations pour la réalisation du mandat confié, soit :

- Démontrer la diversité des genres à travers la promotion de l'image de marque et de la marque employeur
- S'assurer d'offrir une expérience candidat inclusive et respectueuse pour toutes et tous
- Se doter d'un plan de relève inclusif
- Créer des occasions de réseautage
- Augmenter la fréquence des communications du programme
- Poursuivre la formation sur les biais inconscients aux différentes parties prenantes
- Recueillir et analyser les données recueillies sur le profil de notre communauté d'employé(e)s

D'autres initiatives ont été développées en 2021 afin d'offrir à nos employé(e)s un environnement de travail ouvert, inclusif et sans discrimination. Notre objectif est de permettre à tous et à toutes de s'accomplir et de révéler leur plein potentiel dans les meilleures conditions. Notamment, en 2021, 16 portraits de Cascadeuses inspirantes ont été partagés sur nos différentes plateformes de diffusion internes.

Pour les gestionnaires en ressources humaines, ce chantier sur l'équité, la diversité et l'inclusion signifie que l'organisation s'assure d'offrir des possibilités de recrutement et d'avancement par des processus équitables et exempts de préjugés.

Profil de la **main d'oeuvre**

Cascades, c'est d'abord une histoire de famille : celle que nous avons tissée avec nos 10 000 Cascadeurs et Cascadeuses dans près de 80 unités d'exploitation réparties au Canada et aux États-Unis.

La culture organisationnelle de Cascades place chaque employé(e) au cœur de sa réussite. En prenant part au succès de l'entreprise, les employé(e)s touchent une part des bénéfices grâce au partage des profits.

Cascades considère la formation de son personnel comme un investissement essentiel à son développement stratégique. Tous les employé(e)s jouent un rôle déterminant au sein de l'organisation. C'est pourquoi Cascades souhaite leur offrir les moyens d'améliorer leurs connaissances et de développer de nouvelles aptitudes afin qu'ils puissent poursuivre leur cheminement professionnel au sein de notre entreprise.



Profil de la main d'oeuvre

	2019	2020	2021
Nombre total d'employé.e.s	10 339	9 762	9 673
Femmes	2 231	2 024	2 029
Hommes	8 108	7 738	7 644
Nombre moyen d'années de service	9	10	9
Stagiaires	151	27	50
Étudiant.e.s	298	114	139
Âge moyen (années)	44	44	42

Répartition géographique des employé.e.s

	2019	2020	2021
Nombre d'unités d'affaire	80	81	80
Nombre d'employé.e.s au Canada (%)	70	72	74
Nombre d'employé.e.s aux États-Unis (%)	30	28	26

Rémunération

	2019	2020	2021
Salaires bruts (Millions \$)	643	667	618
Avantages sociaux (Millions \$)	259	323	261
Partage des profits (Millions \$)	53	57	66
Rémunération totale (Millions \$)	955	1 047	945

Formation

	2019	2020	2021
Nombre d'heures de formation	358 000	395 000	177 000
Nombre d'employé.e.s formé.e.s	9 530	6 429	5 875
Investissements en formation (Millions \$)	11	12	12
Investissements en formation (% de la masse salariale)	2	2	2

Gouvernance



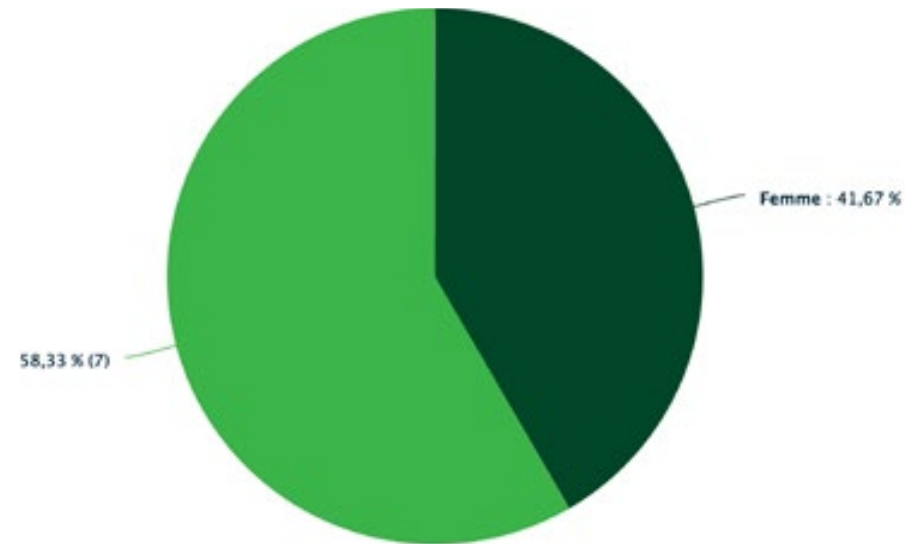
Gouvernance

chez Cascades

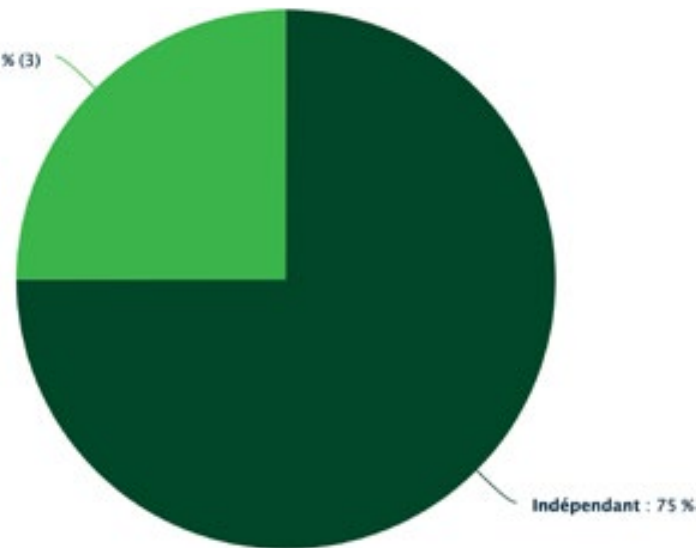
Cascades intègre la transparence et la reddition de comptes à tous les niveaux de son organisation par l'entremise d'un code d'éthique complet. Notre structure de gouvernance encourage les actions éthiques, la prise de décision efficace et la surveillance appropriée de notre conformité.

Le conseil d'administration est chargé de l'administration de la Société et de la supervision de la gestion des activités commerciales et des affaires internes. La responsabilité première qui lui incombe consiste à encadrer la direction, à préserver et à accroître la viabilité de l'entreprise dans le respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des autres parties prenantes. Pour plus amples informations quant aux administrateurs en poste, la durée maximale des mandats, ainsi que les diverses politiques et lignes directrices applicables au conseil d'administration de Cascades, nous vous invitons à consulter la plus récente Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Cascades.

Conseil d'administration (genre)



Non-indépendant : 25 % (3)



Conseil d'administration (statut)

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [site web](#).

Principes de gouvernance

du développement chez Cascades

Les principes énoncés ci-dessous témoignent de l'engagement de Cascades pour le développement durable. Ceux-ci décrivent les conditions de succès permettant de mettre en œuvre la vision et le Plan de développement durable de Cascades, d'en atteindre les cibles et de préserver le leadership de l'entreprise en la matière.

Le développement durable : l'affaire de tous

Le développement durable s'exerce à tous les niveaux et nécessite un engagement de l'ensemble du personnel. L'entreprise sensibilise ses employé(e)s aux enjeux de développement durable en plus de stimuler les gestes individuels et collectifs favorisant la réalisation de ses activités dans le respect du mieux-être des personnes, des communautés et de la planète. Cascades encourage également ses différentes parties prenantes, notamment ses fournisseurs et fournisseuses, ses clients et clientes ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices, à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable.

Une vision et des priorités claires

Le développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de notre entreprise. Le Plan de développement durable définit notre vision, nos orientations et nos priorités. La haute direction assume pleinement son leadership et déploie une structure organisationnelle conséquente pour l'atteinte des objectifs fixés.

Une structure organisationnelle qui soutient les actions et l'atteinte des cibles établies

Cascades veille à ce que sa structure et ses équipes clés soutiennent l'opérationnalisation de la vision et du Plan de développement durable de l'entreprise. Le suivi des cibles et des plans d'action qui s'y rattachent se retrouve dans les objectifs annuels des employé(e)s concernés et fait partie de l'évaluation de performance.

Le CA et le comité santé et sécurité, environnement et développement durable

du conseil exercent une gouvernance de haut niveau sur les questions de développement durable, notamment sur le Plan de développement durable, et suivent les progrès réalisés.

Le comité de direction de l'entreprise

approuve la vision et le Plan de développement durable ainsi que les orientations de Cascades en matière de développement durable. Il est aussi responsable du suivi des plans d'action de l'ensemble des objectifs et cibles définis. Les revues d'avancement se font tous les trimestres ou de façon plus fréquente selon les besoins.

Les comités de gestion des groupes

sont responsables de la mise en œuvre des projets et plans d'action reliés aux opérations. Ils doivent ainsi suivre la performance de leur groupe par rapport aux cibles fixées et s'assurer d'aligner les priorités. Les cibles de développement durable touchant les opérations sont également intégrées et suivies dans le cadre des rencontres des comités de processus en lien avec les sujets identifiés.

L'équipe de développement durable assure la coordination d'ensemble du Plan de développement durable et soutient les différentes équipes dans l'avancement des grands chantiers en la matière.

**Conseil
d'administration**

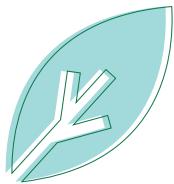
**Président et chef
de la direction**

**Comité santé et sécurité,
environnement et
développement durable**

PILERS DE NOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021-2025

**Respectueux
de la planète**

Gestionnaires responsables
Présidents de divisions d'affaires
Chef de la direction financière
Chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information



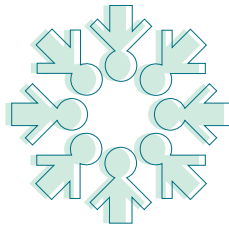
**Axés sur
les solutions**

Gestionnaires responsables
Présidents de divisions d'affaires
Chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information



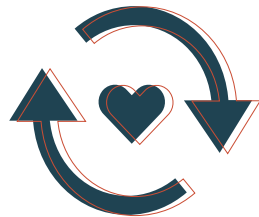
**Tournés vers
les communautés**

Gestionnaires responsables
Vice-président communications, affaires publiques et développement durable
Chef de la direction des ressources humaines



**Centrés
sur l'humain**

Gestionnaires responsables
Présidents de divisions d'affaires
Chef de la direction des ressources humaines



Des processus structurés et une communication transparente

Cascades met en place des processus qui permettent de récolter les données selon les indicateurs de performance établis. La divulgation des résultats est contextualisée, efficace et transparente et rejoint l'ensemble des publics cibles, autant à l'interne qu'à l'externe. La mise à jour des résultats se fait par l'entremise de différentes plateformes définies.

Le développement durable au cœur des décisions d'affaires

Le développement durable est une partie intégrante des processus décisionnels et d'affaires de l'entreprise.

Dans le cadre de grands projets ou de décisions importantes, une mesure de l'incidence sur l'atteinte des cibles du Plan de développement durable est prise en compte.

Ces principes de gouvernance ont été définis comme conditions de succès et sont sujets à révision selon l'évolution et les besoins de l'entreprise.



Cyber-sécurité

Cascades reconnaît que la cybersécurité est un enjeu majeur, appelé à se complexifier dans les années à venir. Dans le cadre de nos activités, nous récoltons, produisons et stockons une quantité importante de données. Nous sommes conscients qu'une éventuelle fuite de ces données pourrait compromettre nos activités et nuire à nos employé(e)s et à nos partenaires. Voilà pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour protéger nos systèmes d'information et répondre efficacement aux cyber incidents.

Chez Cascades, nous nous engageons à protéger les actifs informationnels contre l'exploitation des vulnérabilités des systèmes, l'ingénierie sociale, l'hameçonnage, les virus, les logiciels malveillants et toute autre cybermenace en utilisant des outils modernes. , Pour ce faire, nous mettons en œuvre un cadre de gestion de la sécurité qui s'aligne sur les meilleures pratiques du secteur, telles que celles du National Institute of Standards and Technology (NIST) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).



Une équipe dédiée

Nous disposons d'une équipe dédiée à la technologie et à la cybersécurité, composée d'expert(e)s qualifiés qui gèrent la sécurité des informations et les contrôles opérationnels. Notre équipe de cybersécurité travaille également avec des expert(e)s du secteur pour promouvoir davantage les meilleures pratiques.

La cybersécurité est une priorité pour Cascades, et les risques connexes font partie du programme de gestion des risques présenté au comité d'audit et des instances de notre entreprise. Ce comité assure la surveillance et la gouvernance de la cybersécurité et l'examine sur une base trimestrielle. Par ailleurs, Cascades sensibilise tous ses nouveaux employé(e)s à la cybersécurité par le biais de son processus d'intégration et veille à ce que chacun(e) suive le code d'éthique des affaires de l'entreprise.



Politiques et engagements

Cascades s'est dotée de politiques et d'engagements clairs qui sous-tendent son engagement pour une planète et des communautés en santé.

Notre politique de développement durable

Cascades s'engage à réduire son empreinte environnementale en minimisant l'impact de ses activités et de ses produits sur la planète et les communautés dans lesquelles elle s'implante.

Notre politique environnement, santé et sécurité

Cascades s'engage à minimiser l'empreinte environnementale de ses activités et de ses produits, et à fournir à son organisation des conditions de travail sécuritaires afin de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être du personnel.

Notre engagement pour les droits humains

Cascades reconnaît l'importance de la protection et de la promotion des droits humains fondamentaux. L'entreprise est consciente du rôle qu'elle peut jouer pour en assurer le respect, tant au sein de ses installations que dans sa chaîne d'approvisionnement.

Notre pratique d'approvisionnement responsable

Cascades croit que sa chaîne d'approvisionnement doit refléter l'engagement solide qu'elle voue aux principes du développement durable. C'est pourquoi une pratique encadre la sélection de ses fournisseurs selon des critères précis.

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires

Le code d'éthique de Cascades inc., de ses filiales et de ses divisions énonce les principes qui régissent le comportement de ses dirigeants, de ses employés, de ses administrateurs et de ses consultants vis-à-vis ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et les collectivités où elle est présente. Le code se fonde sur les valeurs et la philosophie de Cascades, lesquelles ont contribué à son succès depuis sa fondation en 1964.

La version actuelle, qui fait autorité, a été révisée non seulement dans le but de se conformer à toute législation applicable, mais aussi par souci de préserver notre réputation enviable, un atout important qui repose sur le comportement exemplaire de chacun de nous. Pour plus de détails sur notre code d'éthique et de conduite des affaires, [cliquez ici](#).

Notre politique de gestion de l'énergie

Cascades s'engage à réduire son empreinte environnementale en minimisant l'impact de ses activités, plus précisément son engagement envers la consommation et l'utilisation d'énergie.

Rapports



CDP

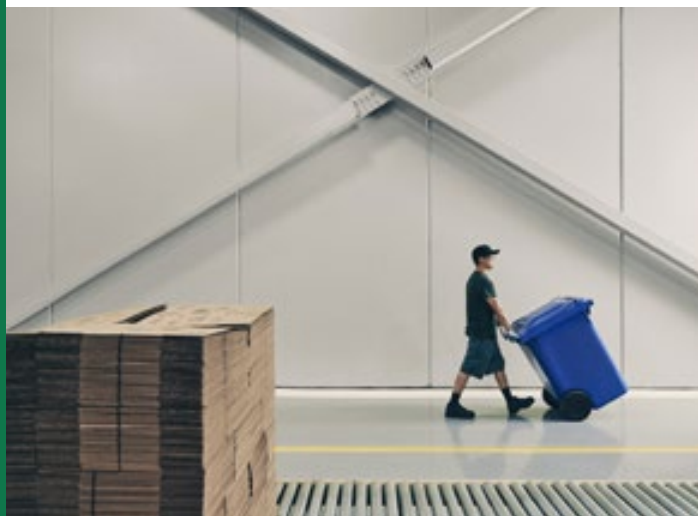
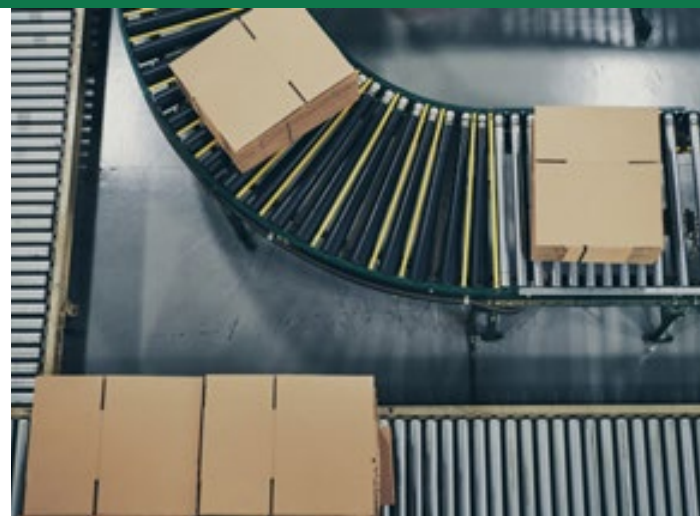
Souhaitant prendre part activement à la lutte face aux changements climatiques, Cascades remplit l'évaluation du Carbon Disclosure Project (CDP) depuis 2017. CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui permet aux investisseurs, entreprises, villes, États et régions de divulguer et gérer leurs impacts environnementaux. Afin de répondre aux demandes de nos parties prenantes, vous trouverez ci-dessous nos rapports les plus à jour.

(Rapports disponibles en anglais seulement)

SASB

Soucieuse de fournir une information complète et transparente sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Cascades met désormais à la disposition des investisseurs et du public des données supplémentaires sur un certain nombre d'indicateurs recommandés par les normes SASB (Sustainability Accounting Standards Board). Vous trouverez ci-dessous notre rapport 2021.

CDP Forest 2022



CDP Climate Change 2022

SASB 2021



TCFD

Compte tenu de son lien avec FSB (Financial Stability Board), la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) s'engage pour la transparence des marchés. Le succès des recommandations de la TCFD dépend de leur adoption généralisée par les entreprises des secteurs financier et non financier. En 2021, Cascades a commencé à suivre les recommandations de divulgation de la TCFD afin d'aider les investisseurs et les assureurs à évaluer adéquatement les risques liés aux changements climatiques.

(Rapports disponibles en anglais seulement)

Governance	
Disclose the organization governance around climate-related risks and opportunities	
1a. Describe the Board's oversight of climate-related risks and opportunities	CDP Climate Change 2021: C1.1a, C1.1b
1b. Describe management's role in assessing and managing climate-related risks and opportunities	CDP Climate Change 2021: C1.2, C1.2a
Strategy	
Disclose the actual and potential impacts of climate-related risks and opportunities on the organization's businesses strategy, and financial planning where such information is material	
2a. Describe the climate-related risks and opportunities the organization has identified over the short, medium, and long term	CDP Climate Change 2021: C2.3a, C2.4a
2b. Describe the impact of climate-related risks and opportunities on the organization's business, strategy, and financial planning	CDP Climate Change 2021: C2.3a, C2.4a, C3.3, C3.4
2c. Describe the resilience of the organization's strategy, taking into consideration different climate-related scenarios, including a 2C or lower scenario.	CDP Climate Change 2021: C3.2a, C3.3, C3.4, C12.1a
Risk Management	
Disclose how the organization identifies, assesses, and manages climate-related risks	
3a. Describe the organization's processes for identifying and assessing climate-related risks.	CDP Climate Change 2021: C1.2a, C2.1a, C2.1b, C2.2, C2.2a
3b. Describe the organization's processes for managing climate-related risks	CDP Climate Change 2021: C1.2a, C2.2
3c. Describe how processes for identifying, assessing, and managing climate-related risks are integrated into the organization's overall risk management	CDP Climate Change 2021: C1.2a, C2.1b, C2.2, C2.2a
Metrics & Targets	
Disclose the metrics and targets used to assess and manage relevant climate-related risks and opportunities where such information is material	
4a. Disclose the metrics used by the organization to assess climate-related risks and opportunities in line with its strategy and risk management process	CDP Climate Change 2021: C6, C7, C8, C9
4b. Disclose Scope 1, Scope 2, and, if appropriate, Scope 3 greenhouse gas (GHG) emissions, and the related risks	CDP Climate Change 2021: C6.1, C6.3, C6.5
4c. Describe the targets used by the organization to manage climate-related risks and opportunities and performance against targets	CDP Climate Change 2021: C4

Contribution aux Objectifs de développement durable des

Nations-Unies

Cascades est fière de contribuer à l'agenda planétaire de développement durable des Nations unies en alignant ses actions sur les Objectifs de développement durable (ODD). Dotés d'une échéance relativement courte (2030) qui reflète l'urgence de la situation, ces objectifs répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Il s'agit d'objectifs vastes et complexes, qu'il faut poursuivre collectivement avec détermination pour assurer de maintenir un monde viable, vivable et équitable.

Les objectifs de notre plan de développement durable ont été identifiés par l'entremise d'une vaste consultation de nos parties prenantes. Cette consultation nous a permis de cartographier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui nous concernent plus directement, pour ensuite évaluer comment nos actions peuvent contribuer positivement à l'agenda planétaire.

Nous avons ainsi déterminé que les objectifs de notre Plan de développement durable 2021-2025 s'alignent sur 10 des 17 ODD des Nations Unies :

Atteindre un environnement de travail zéro accident en diminuant de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail.

Promouvoir des mesures préventives pour la santé et le bien-être en engageant 100 % de nos employés dans une démarche de santé préventive et de bien-être.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Évoluer dans un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif en formant 100 % de nos employés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion et en leur montrant comment surmonter leur biais.

Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M₃/TM) en investissant dans nos procédés et équipements, et en mettant en place de nouveaux processus de gouvernance et de responsabilisation qui permettront d'améliorer la performance de nos unités et de réduire leur consommation en eau.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Contribution aux Objectifs de développement durable des

Nations-Unies

Approvisionner l'ensemble de nos sites de fabrication et de transformation avec 100 % d'électricité renouvelable. Réduire la consommation d'énergie de nos usines de fabrication de 6 % (GJ/MT)

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Investir au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites dans des causes et organismes qui sont en lien avec les ODD et qui ont un impact social ou environnemental positif.

Assurer une circularité ou une fin de vie responsable à nos produits en visant à ce que 100 % de nos emballages fabriqués et vendus soient recyclables, compostables ou réutilisables.

Viser à ce qu'au minimum 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables en les impliquant dans une démarche d'évaluation de leurs pratiques d'affaires.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Contribution aux Objectifs de développement durable des

Nations-Unies

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 selon l'approche de la Science Based Targets initiative (SBTi) en déployant plusieurs mesures incluant des projets d'efficacité énergétique, l'achat d'électricité renouvelable et la transition vers des technologies à faible émission de carbone.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



15 VIE TERRESTRE



S'assurer que 100 % de nos intrants en fibres et papiers soient recyclés ou certifiés et doubler la proportion certifiée FSC Mixte qui garantit un approvisionnement auprès de forêts dont l'exploitation respecte des normes environnementales, sociales et économiques rigoureuses et reconnues.

Redonner aux communautés et soutenir l'engagement communautaire en encourageant nos employés à s'investir dans des causes qui leur tiennent à cœur, pour ainsi cumuler 15 000 heures de bénévolat annuellement.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



